6 FEVRIER, 1935
VOL. 1 No 10

"L'Avant-Garde.... c'est une association de coeurs français, tout jeunes, purs, vaillants, fièrs de leur race, de leur langue et de leur foi."
Albert Langevin,
(Collège des Jésuites)

La Survivance des Jeunes

Organe de l'Avant-Garde

Piété — Etude — * — Patriotisme



REDACTEUR



M. Jacques Sauriol.

M. Jacques Sauriol est le nouveau rédacteur de La Survivance. C'est une charge qu'il aime beaucoup parce qu'il aime notre cause et ne désire pas autre chose que de la servir. Il aime la jeunesse, notre belle jeunesse albertaine parce qu'il fonde sur elle l'espoir confiant de notre survivance.

Avant-Gardistes, vous comptez un ami de plus!!

"LE PLAN LEMOYNE"

Les sous de janvier.

F. Rioux, Waterbury, Connecticut	100
Mlle J. Gauthier, Morinville	10
Jules Vallée, Bonnyville	2
Mme E. G. T., Waterloo, P.Q.	50
Jeanne Blanchette, Vimy	5
Yvonne Gervais, Morinville	5
Vercle Langevin, Donnelly	9
Antoine Mahé, Juniorat S.-Jean	5
Thérèse Vallée, C. de L'Assomp.	5
Henriette Lirette, Bonnyville	5
Julien Hewes, Morinville	10
Ch. Ed. Cimon, Donnelly	12
Marie Tanguay, Donnelly	1
Donald Duchesne et Laurette Duchesne, Tangente	25
Juniorat St-Jean	37
Mlle Irène Papierre, Picardville	12
	305

COUVENT N.-DAME, MORINVILLE
Cercle St-Jean Baptiste.

Pierre Suzor	12
Thérèse Chalifoux	10
Rolande Chalifoux	10
Hervé St-Onge	5
Lucien Robert	12
Alice Robert	12
Daniel Cournoyer	6
Gertrude Rousseau	1
Patricia Chartier	10
Pauline Lajoie	10
Victor Trudel	4
Solange Trudel	4
Jacqueline Trudel	4
	100

Cercle de l'Enfant-Jésus

Hélène Caouette	12
Yvonne Gervais	12
Aimée Guy	12
Philippe Lafond	12
Angèle Montpellier	12
Lucile Montpellier	12
Valerie Gosselin	12
Wilfrid Gervais	12
Thérèse Perras	5
Thérèse Gauthier	10
Hector Houle	5
Georgette Comeau	2
Bernadette Brochu	2
Isabelle Caouette	2
Gustave Théberge	2
Marie Voghell	1
Louis Sylvestre	1
Roger Brisson	1
	127

GRAND TOTAL, MORINVILLE 227

A.-GARDE D'YOUVILLE, LEGAL
Cercle de l'Erable

Paul-Emile Desjardins	20
Léona Proulx	25
Léonie Desrosiers	25
Jean-Marie Chamberland	15
Annette Potvin	25
Simone Laflamme	25
Denise Desrosiers	15
Cléophée Beaudoin	20
Jean-Paul Trudeau	15
Marie-Anne Pelletier	25
Léda Vaugeois	25
Marjorie Stack	25
Thelma McLean	25
	285

Cercle Goutier

Clara Beart	15
Annette Nault	12
Eva Deschatelets	12
Yvette Garneau	12
Gabrielle Regimbald	6
Laurette Casavant	12
Lionel Page	15
Rita Labine	15
Evangeline Plotkins	15
Rosa Cormier	12
Yvette Desrosiers	12
Sylvianne Potvin	15
Alexina Brisson	11
Marie-Rose Perras	15
Gile Labine	12
Laurette Moreau	15
Aurore Desrosiers	15
Jeannette Vaugeois	15
Anna Laforce	12
Yvonnette Garneau	12
Lorraine Olsen	25

Cercle Maisonneuve

Thérèse Montpetit	15
Fabiola Belley	1
Lorraine Desrosiers	12
Andrienne Garneau	12
Laurette Rivard	12
Edna Casavant	12
Marie Larose	12
Annette Mercier	12
Irène et Jeannette Croteau	25
Victoria Leduc	15
Cécile Choinière	15
	143

Cercle Jeanne LeBer

Gertrude Page	12
Aurèle Desjardins	1
Rose Deschatelets	1
Roland Dufresne	1
Raoul Lavoie	1
Blanche Pelletier	1
Une Directrice de cercle	255
	272

GRAND TOTAL, Legal 1000

L'Avant-Garde St-Joachim

Survivance des Jeunes,
10010-109e rue,
Edmonton.

ce 6 février, 1935

Mes chers petits,

Ah, mes chers petits, je suis tout désolé. J'ai, sur mon bureau, une montagne de nouvelles dont je voudrais vous faire part et je ne le puis. Pas de place mes chers petits, pas de place!

Si nous pouvions publier toujours à huit pages!! Mais il faut trop de sous. Vous avez été généreux pourtant, et, cependant, nous n'avons pas assez de sous pour payer huit pages.

En ce moment, j'entasse les sous qui me parviennent. Quand ils seront assez nombreux, nous lancerons encore un numéro spécial. En attendant, je mets les nouvelles dans mon coffre. Oh, la la! que j'en aurai à vous dire quand nous publierons à huit pages.....

Bonjour mes chers petits, bonjour.....

Gérard LeMoyne.

Donnelly, le 15 janvier, 1935.

Au Collaborateur de "La Survivance des Jeunes",
Cher Collaborateur,

A notre dernière réunion, il fut résolu que l'Avant-Garde Belhumeur vous adresse, par l'entremise de la "Survivance des Jeunes", de chaleureuses félicitations pour l'hommage plein de coeur, si véridique et si bien mérité, rendu à M. l'abbé J.-L. Roy, ancien curé de notre paroisse du Sacré-Coeur de Donnelly.

Votre geste nous a profondément touchés et réjouis, car vous avez fait là un beau portrait de notre si estimé Curé d'autrefois, et il en est digne à tous points de vue. Nous qui avons si largement bénéficiés de la haute culture, des qualités émérites, de la mentalité vraiment sacerdotale et canadienne-française de M. l'abbé Roy, aussi bien que de son travail religieux et national intense, de son intérêt si pratique dans toutes les sphères d'activités de notre paroisse, notamment dans tous les mouvements propres à former et à développer, à orienter la jeunesse pour l'avenir, nous nous réjouissons de ce que vous ayez soulevé le voile et mis à jour la valeur personnelle et les vertus de notre ancien et si dévoué Curé. Sans doute son humilité et sa modestie en souffrira peut-être, mais il est bon et même nécessaire que des hommes de sa trempe — il y en a un nombre assez restreint — soient connus.

Vous remerciant sincèrement au nom de tous les Avant-Gardistes, aussi bien qu'au nom de tous les paroissiens de Donnelly, cher collaborateur,

Je vous prie de me croire,
Votre respectueux et reconnaissant,
Bernard BOULET,
Président général de l'Avant-Garde Belhumeur.

Bienvenue aux nouveaux Avant-Gardistes.
Trois nouveaux cercles.

Le 17 janvier, par un froid de loup, à l'heure du soleil couchant (il y avait des oeils-de-bouc ce jour-là), dans une grande salle de classe de l'Ecole Grandin, Edmonton, les petits Canadiens français se sont réunis et se sont organisés en Avant-Garde.

Allons les anciens! Saluez vos nouveaux compagnons!!

Notre armée grandit!

Un régiment de plus!

Cela veut dire, trois bataillons et soixante soldats de plus dans l'Avant-Garde. Ca va bien. Soixante Avant-Gardistes nouveaux et bien pénétrés de l'esprit du terroir.

Le premier cercle: **Pierre Boucher.** C'est de l'histoire du passé et du présent. Du passé: vous la connaissez. Du présent: et bien, c'est le nom de leur dévoué curé.

Le second: **"Madeleine de Verchères."** Un modèle connu maintenant et chanté partout où l'on chante en français.

Le dernier, le cercle des petits: Le **cercle Thérien.**

Ca encore c'est de l'histoire!

De l'histoire du passé et de l'histoire du présent! Toute notre histoire se résume dans la figure de ce brave vieillard qui fréquente encore les abords de l'école Grandin et les bambins qui croisent sa route, le soir, à la sortie des classes. Le bon Père Thérien, un vieux missionnaire que tout le monde connait, que tous vénèrent et que les nouveaux Avant-Gardistes de l'école Grandin aiment d'un amour de prédilection, a toujours cru dans la survivance de notre race parce qu'il a toujours eu foi en notre jeunesse! Aujourd'hui, au soleil couchant de sa vie, il est rayonnant comme le soleil levant de notre jeunesse, parce qu'il voit l'Avant-Garde progresser et assurer notre survie! Nous survivrons! C'est l'Avant-Garde qui le promet! Et nous, les vieillards qui devrons bientôt nous retirer de la lice, nous pourrons nous reposer en paix! L'Avant-Garde nous promet de poursuivre, en Alberta, pour la plus grande gloire de l'Eglise, l'oeuvre des ancêtres!

G. L.

CHAUVIN

Mlle Yvonne Parré	2
Mlle Rollande Mathot	1
Mlle Laurette Bélanger	2
Mlle Isobel Collette	5
M. Léonard Doucet	5
Mlle Marivonne Roy	5
Mlle Cécile Pagé	1
Mlle Rachel Maheux	2
M. Léon Roy	5
Mlle Doris Côté	1
Mlle Faye Côté	1
M. Lucien Baré	3
M. Raymond Mathot	1
Mlle Gisèle Soucy	2
M. Alonzo Doucet	5
Mlle Cécile Paré	2
M. William Paré	2
M. Philippe Côté	1
M. Jean-Paul Roy	2
M. Alfred Paré	2
Mlle Marie Doucet	5
M. Désiré Doucet	5
M. Aubin Paré	2
Des Amies	35
	100

A.-G. BELHUMEUR de Donnelly
Cercle Langevin.

Aumônier, M. l'abbé P. Gagnon	50
Soeur Directrice	12
M. Bernard Boulet	12
" Raymond Maisonneuve	12
Mlles Marguerite Forcier	12
Bertha Dandurand	12
Adèle Boulet	12
Irène Leblanc	12
Henriette Bourgue	12
Cécile Houde	12
Simonne Albert	12
Régine Fillion	12
Aline Fillion	12
Alice Forcier	12

Cercle Taché.

Soeur Directrice	12
M. Paul-Henri Côté	12
M. Jean Bergeron	12
Mlle Thérèse Dandurand	12
Mlle Annette Collin	12
Mlle Victoria Gagné	12
M. Clet Gauthier	12
Mlle Yvonnette L'Heureux	12
Mlle Estelle Collin	12
Mlle Rita Collin	12
Eva Alevandre	12
Marie-Claire Alexandre	12
M. Louis Collin	12
" Arthur Thibault	12
" Raymond Thibault	12
" Robert Bergeron	12
	278

M. Marcel Garant	12
Mlle Yvette Houde	12
M. Guy Johnson	12
M. Roger L'Heureux	12
M. Guy Parent	12
Mlle Thérèse Poulin	12
M. Clément Richer	12
Mlle Yvette Tanguay	13
Mlle Yvette Pariseau	12
Mlle Françoise Boulet	12
Mlle Thérèse Brûlé	12
M. Benoit Collin	12
Mlle Ida Cormier	12
Mlle Yvette Dancause	12
Doris Albert	12
Gilberte Fillion	12
Mlle Yolande Forcier	12
M. Paul Lemay	12
Mlle Thérèse Lemay	12
Mlle Léona Mailhot	12
Mlle Réséda Mailhot	12
Mlle Germaine Mailhot	12
M. Lucien Maisonneuve	12
M. Benoit Nadeau	12
Mlle Suxanne Ouellette	12
Mlle Adèle Pariseau	12
	433

Cercle Lafontaine

Directrice: Mlle Henriette Charbonneau	12
Mlle Rita Boulet	10
Mlle Gertrude Côté	1
Mlle Laurette Giroux	10
M. Ephrem L'Heureux	5
Mlle Bernadette Cormier	5
Mlle Thérèse Forcier	10
	53

Cercle LaVerendrye

Soeur Directrice	12
M. Armand Cloutier	10
Mlle Fernande Cormier	2
M. Maurice Demeule	10
M. Henri Leblanc	1
M. Gérard Maisonneuve	1
Mlle Marie Tanguay	1
M. Maurice Cloutier	5
Mlle Yvette Béland	15
M. Gabriel Boulet	10
Mlle Emilienne Côté	1
M. Robert L'Heureux	5
M. Henri Rouleau	1
M. Paul Tanguay	1
Mlle Cécile Lamoureux	1
	76
GRAND TOTAL, Donnelly	840
Grand Total de Janvier	2475

—Que t'a donné ton mari pour tes étrennes?

—Un collier d'or.

—D'or?

—Oui, mais il l'a fait nickeler afin que personne ne le vole....

Au matin de l'exécution

—Comment! ma grâce est rejetée?

—Vous me coupez bras et jambes!

—Ne vous en faites pas!... Pour la tête, on s'en chargera.

"PETIT JOUR"

Il est un petit journal publié, ici, à Edmonton, qui fait son chemin: c'est "Le Petit Jour". Il fait son chemin comme le grand soleil du bon Dieu, qui, derrière lui, laisse un sillon tout fait de belles lumières nuancées.

Ce petit journal éclaire! Il parle de ces grandes vérités chrétiennes qui doivent remplir le coeur de l'homme et le diriger vers sa destinée éternelle; il parle de ces grandes vérités de notre histoire que jettent des lumières sur notre destinée temporelle, sur la vocation du peuple canadien. Ce petit journal est bien nommé: "Le Petit Jour."

Tout est de petite taille dans ce petit journal, sauf les aspirations de son rédacteur et les compliments qu'il reçoit. "Le Petit Jour" s'adresse aux jeunes; il est écrit par un jeune; le journal lui-même est tout jeune et tout petit. Mais ce qui était tout petit hier, va grandissant chaque jour: ses jeunes lecteurs (et les vieux) sont de plus en plus nombreux; le petit journal devient plus sérieux; le rédacteur fait des progrès. Ceux qui veulent s'en rendre compte pourraient bien s'adresser à J.-B. Boulanger pour en avoir une copie. Il se ferait certainement un plaisir de la leur envoyer.

"La Survivance des Jeunes" fait des voeux pour la prospérité de ce bon petit journal et de son émule: "le Fion". Elle profite de cette occasion pour remercier J.-B. Boulanger des 500 sous qu'il fit parvenir à "La Survivance des Jeunes" à sa fondation. Veuille la Providence que ces petites oeuvres éveillent dans le coeur de notre jeunesse albertaine de grands désirs et de nobles espoirs.

—oOo—

EXECUTIF GENERAL

DE L'AVANT-GARDE ST-JOACHIM

Président: M. Lucien Lambert;
V.-Prés.: Mlle Georgette Morin;
Secrétaire: Mlle Rollande Morin;
Trésorier: M. Albert Kéroack;
1er Cons.: Mlle Evélina Morin;
2e Cons.: Monsieur Léo Bougie;
'e Cons.: M. Gérard Martin;
4e Cons.: M. Rodolphe Beuhumeur.

Edmonton, Alta, ce 24 janvier 1935.

Monsieur Gérard Lemoyne,
Mon cher Monsieur Lemoyne,

Au commencement de ma lettre, je désire vous féliciter de votre habilité à diriger notre petit journal: "La Survivance des Jeunes". Vraiment vous méritez de chaleureuses félicitations: "La Survivance des Jeunes" est imprimée maintenant sur huit pages. Pensez-y: huit pages! Mais elle est aussi "grande" que la "grande" "Survivance"!

Je suis sûr que "La Survivance des Jeunes" offre une lecture agréable et instructive à tous ses lecteurs, jeunes et vieux; car les "vieux" aussi s'intéressent au progrès des "jeunes", car eux aussi ont été jeunes un jour....

Ma lettre commence à vous fatiguer, je crois. Je finirai donc en vous révélant le vrai but de ma lettre: Je vous envoie, ci-incluse, ma dernière composition que vous publierez si vous la trouvez digne de paraître dans votre intéressant journal.

Un petit ami qui pense beaucoup à vous,

Jean-Baptiste Boulanger,
Rédacteur du "PETIT JOUR".

Jeunesse albertaine!

Vous êtes les hommes de demain! Vous l'avez entendue souvent cette phrase; si je vous la répète, c'est parce qu'elle est d'une vérité terrible. Vous êtes les hommes de demain! Oui, vous, qui aujourd'hui admirez vos aînés; eh bien! vous, vous serez demain des chefs! Oui, des chefs! Il nous faut des chefs: les chefs actuels vieillissent; l'Alberta en a besoin.

Préparez-vous donc dès maintenant à ce rôle important que vous serez obligés de jouer. Préparez-vous en étudiant votre langue maternelle et votre belle histoire du Canada, pour mieux défendre le Français dans l'Ouest canadien. Préparez-vous-y en travaillant fort, pour acquérir ce goût du travail, qui seul produit des génies. Préparez-vous-y en vous sacrifiant pour vos amis, ce qui vous enseignera le dévoûment.

Et, mes chers amis, si vous faites celà dès votre jeune âge, vous deviendrez plus tard de vrais patriotes, de vrais chefs canadiens-français et catholiques, qui sauront faire valoir nos droits et faire respecter notre langue et nos traditions, tellement outragées aujourd'hui !

Vous serez de vrais chefs, mes amis, si vous mettez en pratique les conseils que je viens de vous donner, car les qualités principales d'un chef sont: l'éducation, le travail et le dévoûment!

Jean-Baptiste Boulanger.

Le 20 janvier, 1935.

Chauvin, le 21 janvier 1935
M. G. Le Moyne.
Cher "Vieil Ami",

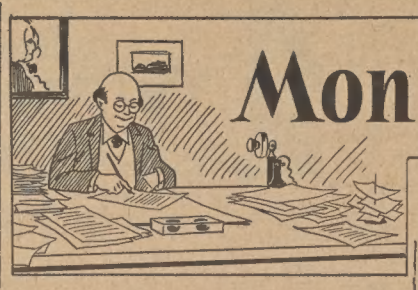
Vous ne connaissez pas encore les petits enfants de Chauvin. Eh bien, nous voici, avec notre modeste offrande de janvier en faveur du "Plan La Moyne". Bien que nous ne soyons pas encore érigés en Avant-Garde, je tiens à vous dire, que nous suivons de près tous les mouvements avant-gardistes qui se font dans la province. Chauvin aura la sienne avant longtemps, et soyez certain que nous vous ferons honneur. L'atmosphère de notre école est bien changée depuis que les bonnes Religieuses de Ste-Croix en ont pris la direction. Il nous faut maintenant **parler français** pendant les recréations et entre nous. Il faut se dire **Canadien français** et ne pas rougir de notre belle langue maternelle. Je vous assure que ça fait du bien des **Soeurs** dans une paroisse. Aussi, nous les aimons bien.

Maintenant, cher monsieur Le Moyne, nous nous demandons, s'il y aurait possibilité de recevoir "La Survivance des Jeunes" tous les mois, (au moins 25 copies). Puisque ce journal est fait pour nous, pourquoi ne pas en bénéficier? Vous me répondrez probablement: "Mais abonnez-vous à La Survivance"! Nous avons si peu d'abonnés à Chauvin qu'on croit tout naturellement qu'il y a peu de familles Canadiennes-françaises." Vous avez raison, mon bon ami, mais je vous assure que l'Avant-Garde se promet bien de travailler pour votre hebdomadaire quand elle sera fondée.

En attendant qu'on ait le plaisir de vous saluer cher monsieur Le Moyne, nous vous prions de croire à la sincère reconnaissance.

De vos petits canadien-français de l'Ecole séparée de Chauvin.

Yvonne Paré, sec.



Mon Courrier

Donnelly, le 22 janvier, 1935
Monsieur Gérard LeMoyne,
Cher monsieur,

Depuis quelque temps, une question de première intérêt est discutée dans nos cercles. Puisqu'il vous est impossible, à cause de votre grand âge, dites-vous, d'assister à une de nos réunions, ne nous serait-il pas permis de solliciter la faveur de voir votre portrait dans notre petit journal. Les avant-gardistes seraient fort heureux de rencontrer la physionomie de celui qui est si sympathique à notre jeunesse.

Espérant voir notre désir se réaliser.

Nous sommes, cher M. LeMoyne, vos reconnaissants et respectueux. Les membres de l'Avant-Garde Belhumeur, par

Marguerite Forcier, sec.-gén.

—oOo—

Morinville le 16 janvier, 1935
Cher M. Le Moyne,

Je viens vous remercier au nom des membres du Cercle de l'Enfant-Jésus, des "Calendriers de la Survivance des Jeunes" que vous nous avez envoyés. Toutes nos félicitations.

Je vous envoie la somme de 127 sous pour le Plan Le Moyne avec la liste des donateurs. Nous aimons beaucoup lire la "Survivance des Jeunes", et espérons la recevoir. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

Yvonne Gervais, sec.

—oOo—

COUVENT DE L'ASSOMPTION
Cher Le Moyne,

Si le bonheur appartient à qui fait des heureux, bien grand doit être celui du généreux distributeur du calendrier avant-gardiste. Nous aimons à vous dire notre joie au son des applaudissements répétés des membres du cercle général, qui viennent de proposer un vote de sincères remerciements au donateur, et aussi un vote de "longue vie" au calendrier que nous aimons bien.

Les Avant-Gardistes de l'Assomption,
par: Françoise Thibault,
sécretaire général

—oOo—

AUX A.-GARDES de Donnelly
(secrétaire)
Ma chère Marguerite,

Vous êtes bien bonne d'estimer votre vieil ami jusqu'au point de réclamer son visage dans votre petit journal—et croyez bien que c'est parce que j'aime trop mes petits lecteurs que je n'accéderai pas à leur désir.

Tout jeune, la misère, comme une vilaine, s'est abattue sur moi et m'a poursuivi sans démordre jusqu'à l'âge où j'aurais pu devenir beau garçon. Il était trop tard. Elle m'avait tellement abîmé la figure de rides qu'aucun artiste n'a jamais consenti à me poser de front. Vous comprenez pourquoi je n'apparais pas dans les journaux.

Merci tout de même à mes chers petits Avant-Gardistes de bien vouloir penser ainsi à moi. J'essayerai de leur rendre cette délicatesse autrement.

G. L.

—oOo—

A mes amis de Chauvin
Mes chers,

Bien que vous ne soyez point de l'Avant-Garde il me semble que vous en êtes, tellement vous en avez l'esprit. En tout cas, le jour où vous en serez, vous serez déjà des modèles.

Merci de votre bonne lettre et de vos sous. Les sous sont bienvenus parce qu'il en faut pour maintenir notre petit journal; vos bonnes paroles sont aussi bienvenues — plus encore que les sous dirai-je, car, voyez-vous les sous ne peuvent guère plus servir à un veillard, tandis que vos bonnes paroles peuvent toujours réchauffer un vieux coeur.

Vous recevrez 25 numéros du petit journal — chaque mois. Formez-vous en Avant-Garde. Vous vous sentirez plus des nôtres et nous nous sentirons plus ensemble. plus en famille.

Bonjour mes chers.

G. L.

A tous mes chers amis.
Mes biens chers,

Combien je regrette ne pouvoir publier toutes les bonnes et si belles lettres que j'ai reçues de vous le mois dernier. Elles sont toutes, à mon avis, un vrai sujet d'édification.

Mais l'espace, grand Dieu — l'espace! Mais il n'y en a pas d'espace dans quatre pages.... voilà ce qui courbe tout.

Enfin, merci beaucoup des bons conseils et de tous les encouragements que vous me donnez. Vraiment cela me fait oublier le poids des années quand je sens la vigueur de cette jeunesse qui monte et qui bientôt nous remplacera. Poussez! Envoyez fort. Hâtez-vous! Vous n'arriverez pas trop vite. "La moisson est prête et les moissonneurs sont peu nombreux."

Gérard LeMoyne.

Mgr. Langevin OMI...

Récit du R. P. Rod. Villeneuve, O.M.I.



Enfant, le jeune Adélard se prive de son sucre pendant le carême, et il en envoie le prix à l'œuvre de la Sainte-Enfance. Souvent, l'hiver, il va porter du bois et du pain à une pauvre femme du village. Ainsi se forme-t-il une volonté de fer et un cœur d'or.



De l'école de Saint-Isidore il passe au collège de Montréal, où il remporte le prix d'histoire du Canada. On présage déjà en lui l'enthousiaste admirateur de l'histoire nationale qu'il faudrait, dira-t-il, lire à genoux.



Il entre dans la communauté des Oblats de Marie-Immaculée en 1882, et il consacre son sacerdoce à l'Eglise et à la Patrie. Le Père Langevin veut aller porter la foi aux sauvages du Nord-Ouest, et il s'offre à Mgr Grandin, évêque missionnaire. Mais il devient le supérieur du séminaire d'Ottawa, où il forme des prêtres patriotes et fonde à l'Université, en 1885, la Société des débats français.



Sacré archevêque de Saint-Boniface (Manitoba) en 1895, il prend pour devise cette parole des Livres Saints: *Garde le dépot.*— le dépot de tous les droits qui lui seront confiés,—et il s'épuisera à les défendre. Sa première bénédiction épiscopale est pour son vieux père, dans les bras duquel il se jette en pleurant.

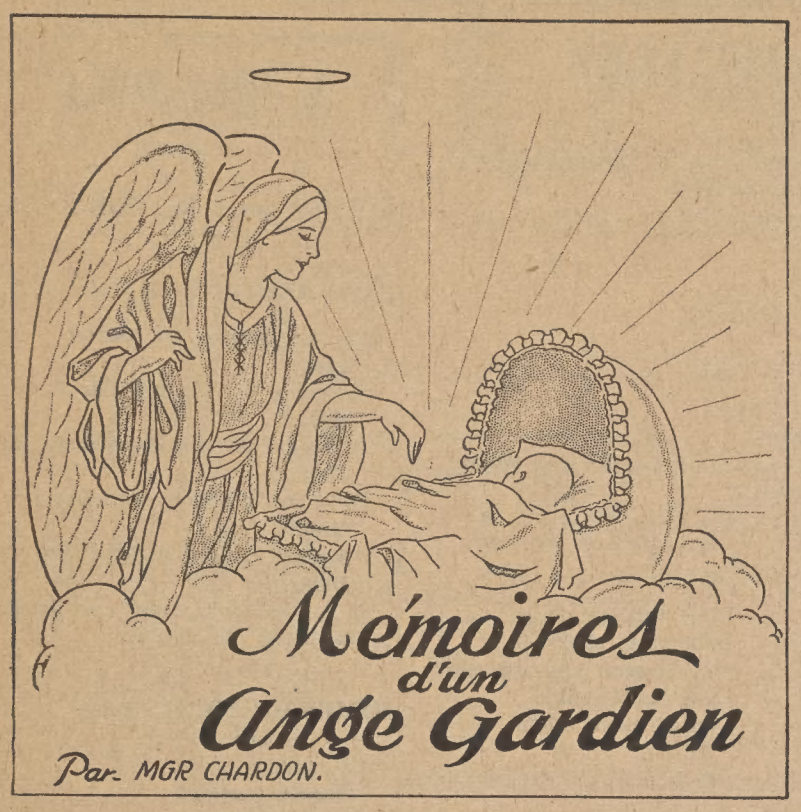


Un jour, deux personnages viennent offrir à Mgr Langevin une très forte somme pour le soutien de ses écoles, à la condition qu'il garde le silence sur la faiblesse des hommes publics qui trahissent les droits scolaires.—"Messieurs, leur répond-il, si vous êtes sérieux, voici!" Et d'un geste indigné, il leur montre la porte. Pour tout l'or du monde, il n'eût sacrifié l'honneur ni le droit.



Un jeune homme, qui a démasqué l'œuvre de la franc-maçonnerie contre l'école, veut devenir prêtre. Mgr, lui dit-il, si je suis condamné à la prison pour la cause que j'ai défendue, m'accepterez-vous quand même?"—Henri, répond vivement le prélat, dès aujourd'hui tu m'appartiens. Je voudrais que tous mes prêtres eussent passé par la pénitencier, pour une si noble cause!"

Courtoisie de la Société de St-Jean Baptiste.



(Suite)

"Le souvenir de ta mission ne sera point absorbé par les délices du ciel; il subsistera dans la gloire, et les splendeurs que tu prépares à cette âme, en rejaillissant sur toi, annonceront que tu fus son protecteur dans le temps, comme tu resteras son ami dans l'éternité. Tu auras l'insigne honneur d'avoir partagé avec le Fils de Dieu fait homme l'oeuvre de son salut."

Mais ces beaux jours qui paraissaient ne devoir jamais finir, passèrent, hélas! avec une effrayante rapidité, et le firmament, brillant jusqu'alors, se couvrit de sombres nuages.

XXV.—LA DEFAILLANCE

Satan paraissait demander si peu, et sa voix était si mielleuse, que le jeune homme finit par prêter l'oreille. Il ne commit point un péché grave, mais il se relâcha de sa ferveur et perdit sa charité première.

Je ne saurais dire combien cette défaillance m'attrista; j'y vis en germe une infinité de fautes.

Le jeune homme ne répondit plus aussi parfaitement à mes soins. Il fut insensible à mes inspirations et négligea les grâces que je lui obtenais. La vanité corrompait ce qu'il y avait en lui de meilleur, et la présomption changeait tout en danger.

Comment fixer dans la prière cet esprit indocile? comment faire aimer la vertu à ce coeur immortifié? La frivolité seule souriait à son indolence; il n'avait de goût que pour les choses viles. Toute pensée chrétienne l'accablait. Les parfums de Jésus-Christ ne l'attiraient plus.

Au bien succédait partout le mal. Les fautes vénielles s'accumulaient; celles d'une gravité douteuse ne causaient plus d'effroi; le crime perdait insensiblement l'horreur qu'il inspire aux âmes délicates.

Nul bonheur n'arrivait à son terme! nulle oeuvre de salut ne s'accomplissait.

Il y avait dans cette âme de grands mérites: qu'allaient-ils devenir?

Verra-t-on le barbare ennemi dévaster une terre cultivée avec tant d'amour, ravager une moisson si riche, enlever le fruit de si pénibles labeurs?

Voilà où conduisait l'infidélité à la grâce et le mépris d'un amour de préférence!

Mes premières douleurs furent les premières joies de Satan.

XXVI.—LA MENACE

L'arbre ne transformait plus qu'en un vain feuillage des sucs précieux. Il demeurait stérile dans un sol fécond. La malédiction ne pouvait tarder à descendre. Je voyais la cognée levée, la fournaise allumée.

Je demandai grâce; je suppliai, conjurai et promis une culture plus parfaite.

Un sursis fut accordé à mes instances. Que ne fis-je pas pour le mettre à profit! quelles tentatives! quels efforts.

Je ne rencontrai de la part du jeune homme que distraction et légèreté, molesse et dégoût. Je lui tendais la main, il me repoussait; je lui montrais la voie, il se détournait; je l'appelais, il fuyait.

Ah! s'il m'eût été donné de lui dessiller les yeux, eût-il pu ne pas frémir? Un noir nuage, promenant la foudre au-dessus de sa tête, allait grossissant, et, sous ses pieds, un large abîme se creusait.

Mais il s'obstinait à ne point entendre, à ne point voir.

Irrité du mépris de ses grâces, le divin Maître en devenait chaque jour moins prodigue; il était à la veille de réaliser la plus terrible de ses menaces: son coeur se soulevait; il allait vomir de sa bouche l'âme tiède.

Le jeune homme redoutait les poursuites de mon amour et cherchait à s'y soustraire; plus mon zèle devenait ardent, plus il excitait sa défiance.

Je devais le protéger dans les voies où Dieu l'appelait, mais non le soutenir sur tous les précipices où il lui plairait de s'aventurer. Sa présomptueuse audace éloignait mon concours ou rendait illusoire mon intervention.

Et Satan, poursuivant son but, usait d'une patience que rien ne pouvait mettre en défaut. Point d'excès encore. Il ne voulait pas heurter de front une conscience qui eût protesté; il savait, en l'endormant, préparer le coup décisif.

XXVII.—LA CHUTE

Tout avait concouru à préparer la chute: elle arriva.

J'entendis une voix infernale crier avec arrogance: "Loin d'ici, Dieu du Ciel! Dieu du Calvaire et de la Croix, loin d'ici!"

"Non, disait Satan, je n'ai point créé cette âme; je ne l'ai point rachetée; je n'ai point, pour elle, pris un corps, subi des humiliations, souffert la douleur.

"On ne m'a point vu, pour obtenir son amour, tendre mes bras aux liens, présenter ma joue aux soufflets, ver-

"Ange qui retiras Loth d'un séjour maudit, arrache cette âme au péché: le péché est menacé de feux plus terribles que ceux de Sodome.

"Anges gardiens des vertueux amis qui déplorent sa conduite, invitez-les à prier pour le malheureux jeune homme: le zèle n'est-il pas le couronnement de tout véritable amour?

"Anges de la famille, unissez vos efforts pour ramener à Dieu celui qui grandit au milieu de vous, vécut dans votre société, reçut vos leçons, fut comblé de vos biens et devint votre plus douce joie.

"Bienheureux Elu qui lui fut donné pour patron, tu n'es pas fixé à ses côtés, comme moi; mais, du sein de la gloire, tu le suis du regard: tu fus le dépositaire de précieuses grâces; voici le moment de les répandre.

"Douce Marie, en quel état vous apparaît votre enfant!.... Ah! malgré ses torts, il vous appartient. Les pécheurs sont à vous. Refuge des pécheurs priez pour lui!

"Sauveur des âmes, au nom de votre sang qui coule sans fruit, au nom d'une innocence dont le souvenir est récent encore, touchez cette âme et sauvez-la!"

Gérard Raymond

—oOo—

Gérard Raymond continue sa course à travers le monde et il suscite dans tous les milieux des actes d'admiration, de confiance, et très souvent arrivent d'un peu partout des témoignages de reconnaissance pour des faveurs obtenues.

Dernièrement, dans l'Amérique du Sud une traduction espagnole de sa biographie a été faite, et un Jésuite de Rome écrit toute sa vénération pour cet écolier, et annonce qu'il fera traduire sa vie en allemand. De l'Afrique, on demande la permission de traduire en luganda. A l'Ile de Malte, on manifeste le désir de connaître ce jeune Canadien.

Le directeur spirituel du petit séminaire de Québec a fait déjà de très nombreuses causeries sur Gérard Raymond dans les séminaires, collèges, monastères et paroisses.

Une nouvelle image vient d'être éditée, dont voici le symbolisme. Comme Gérard avait pour idéal "aimer, souffrir", c'est la croix qui occupe tout le plan de l'image. Beau modèle à proposer surtout aux écoliers, Gérard apparait dans son uniforme d'écolier. Les lis signifient la pureté de son coeur de jeune homme, et comme c'est un petit Canadien qui nous fait honneur, il était bien juste d'ajouter les feuilles d'érable.

Enfin, signée de son nom, l'expression de son grand désir: "Je veux être victime pour les pécheurs, je veux être martyr!"

Au verso se trouve la prière pour demander la glorification de ce jeune serviteur de Dieu; prière approuvée et indulgenciée par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec.

Séminaire de Québec,
28 octobre 1934.

"Le Blessé de l'Ouest"



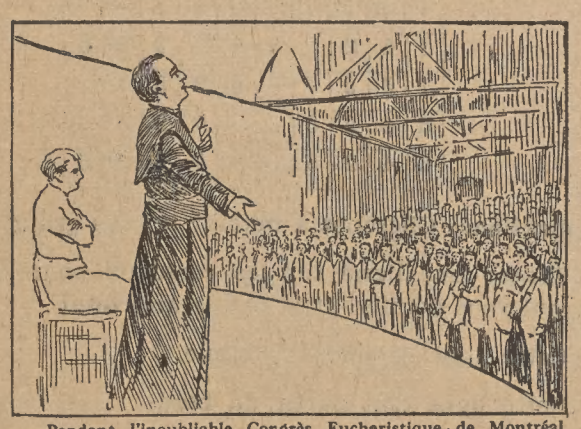
Un jour, dans une école, il demande à l'un des garçonnets: "De quelle race es-tu, mon enfant? — Canadien français, répond timidement l'écolier.—Non, pas, comme ça, mon petit! Quand on appartient à la première race du monde, on doit être fier. Droit, la main au front, dis à pleine voix: Canadien français, Mgr. Et vous tous, mes enfants, de quelle race êtes-vous? Canadiens français!" s'écrie fortement toute la classe.



Il engage les collégiens à observer la nature canadienne; il les exhorte surtout à aimer la langue française, "qui fond dans la bouche comme du miel ou du sirop d'érable". Il leur fait chanter nos vieilles chansons, comme *A la claire fontaine*. Il va parfois saluer le lieu béni de son enfance, où il témoigne le plus familier attachement aux anciens. Avec émotion il caresse les arbres du jardin paternel, en s'écriant: "O village de mes aïeux, que mon cœur se dessèche, si jamais je t'oublie!"



Dévoué au souvenir des saints et des héros de son pays, il a le bonheur de retrouver, après six années de recherches (1908), les restes vénérés du P. Aulneau, jésuite, et de l'un des fils de La Verendrye, massacrés par les Sioux, en 1736, au fort Saint-Charles, sur une île du lac des Bois.



Pendant l'inoubliable Congrès Eucharistique de Montréal (1910), il enflamme de son ardente éloquence 20 000 jeunes gens réunis à l'Arena et se proclame, en dépit des injustices et des hisons qui ont dépouillé de leurs droits les écoles françaises Manitoba, "le blessé de l'Ouest, mais non pas un découragé n vaincu."

Courtoisie de la Société de St-JeanBaptiste.

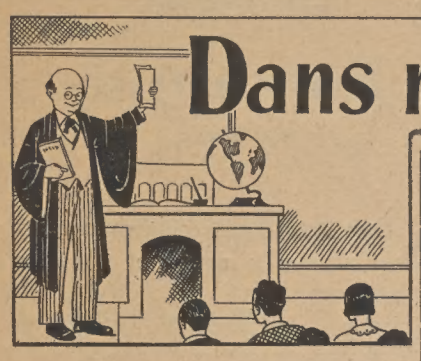


"La persécution décourage seules les races sans vigueur... Pour nous, la patrie s'étend jusqu'au dernier morceau de la terre canadienne, jusqu'à la dernière motte, jusqu'au dernier brin d'herbe". C'est au Congrès de la Langue française à Québec (1912), qu'il prononce ces fières paroles, que tout jeune Canadien doit graver dans son cœur.



Le grand archevêque patriote meurt à Montréal. On lui fait des funérailles nationales. Au passage du train qui transporte ses restes à Winnipeg, les enfants viennent prier et déposer des couronnes de fleurs, en le proclamant le défenseur de l'école française et catholique du Canada.

Illustrations de J. McIsaac.



Dans ma Classe...

.....De Poésie

L'avenir.

Rêve, paysan, rêve,
Entends la semence qui lève
Regarde tes bourgeons rougir
Et, comme tes enfants, grandir;
C'est l'avenir.

(Pierre Dupont)

LES CHEVEUUX

Savez-vous que la **couleur des cheveux** a une influence sur les vocations.

Si vous êtes **blond léger** vous avez été créé pour être artiste, poète, savant, soldat ou marin; **blond comme les épis:** avocat, magistrat, politicien; **chatain foncé:** financier, explorateur, auteur dramatique; **brun:** homme d'état. Si vous êtes totalement **chauve,** vous ne pourrez faire.... que le désespoir des coiffeurs.

L'INVENTION DE LA LITHOGRAPHIE.

Aloys Senefelder, de Munich, étant devenu, par la mort de son père, chef d'une nombreuse famille, cherchait à soutenir sa mère et ses frères, à l'aide de faibles ressources que lui offrait un médiocre talent dramatique. La misère l'accablait, lorsqu'un jour se promenant sur les bords de l'Iser, avec de sinistres dessins, il s'arrêta par hasard près d'une pierre calcaire fort mince, sur laquelle était empreinte, avec beaucoup de délicatesse, la figure d'un brin de mousse. Il se mit à imiter cet accident sur des pierres semblables, et à en faire des dessus de tabatière. Aloys enduisait ces mousses d'une encre noire et grasse et les applicait ainsi sur la pierre; bientôt il s'aperçut que ces pierres, couvertes ensuite d'un papier humide donnaient plusieurs épreuves de l'empreinte qu'y avaient laissée les mousses. Il inventa ainsi la lithographie, perfectionnant sa découverte, et se fit le sort le plus brillant.

..... DE LITURGIE

Les cloches:

Les cloches sont suspendues au haut d'une tour, afin qu'elles puissent se faire entendre plus loin. Au sommet de la tour est placé un coq d'airain mobile, pas tant pour indiquer la direction du vent que pour exprimer un symbolisme.

Ce coq rappelle la raison pour laquelle les cloches sonnent, la convocation des fidèles à l'église. De même que par son chant matinal le coq prélude à l'aurore et réveille les dormeurs, ainsi fait la volée harmonieuse des cloches.

Le castor est poisson.

On a beaucoup discuté la chose autrefois. Aujourd'hui elle ne fait plus de doute pour personne. La faculté de médecine de Paris déclara juridiquement que le castor était un poisson.

MOTS CROISÉS

Mots croisés

1—Z Z Z Z Z Z Z
2—Z Z Z Z Z Z
3—Z Z Z Z Z
4—Z Z Z Z
5—Z Z Z
6—Z Z
7—Z

1—Homme sans capacité.
2—A la ligne.
3—Simple.
4—Plante odoriférente.
5—Pronom démonstratif.
6—Interjection.
7—Voyelle.

(Les mêmes mots se répètent verticalement.)

NOM: **AGE**.....

ADRESSE:

PRIME: que désirez-vous? un volume..... ou 50 sous?.....
Quel volume voulez-vous ?.....

.....D'His Contemporaine

La Noël à Moscou.

On mande de Moscou que la politique du gouvernement soviétique à l'égard des fêtes de Noël a subi cette année une importante modification. Bien que les fêtes soient toujours rigoureusement interdites et que le mot même de "Noël" ne doive jamais être prononcé, les autorités soviétiques, s'avisent que les citoyens le fêtent malgré toutes interdictions, ont **autorisé** l'ouverture des "vacances" le 23 décembre.

Proverbes Nègres

Le charbon se moque de la cendre.

Ce n'est pas seulement que j'aie de la chance, dit l'hyène, j'ai aussi le pied léger.

Les larmes ne se connaissaient pas sous la pluie.

Si tu as de l'argent, tout le monde t'en donnera; si tu n'as pas d'argent, personne t'en donnera.

* * *

Au marché

—Père Mathieu, le cheval que vous m'avez vendu est tombé raide mort.

—Bien étonnant! C'est la première fois que ça lui arrive.

Précaution

**
*

LE NERVEUX

i est d' à la prédominance des nerfs ou à la surexcitation du système nerveux. Les personnes qui ont ce tempérament se ressentent des moindres variations de la température, et, surtout, de toutes les émotions de l'âme. Elles ont, en général, l'appétit capricieux, la digestion pénible, le sommeil agité; le plus léger bruit les fait frémir. Dans les accalmies, elles sont comme épuisées, et le moindre effort les fatigue; quand elles sont surexcitées ou exaltées, elles sont capables de tout et il semble que rien ne les lasse. Il y a chez ces personnes une sensibilité exquise et débordante qui leur fait toujours désirer des sensations nouvelles; une impressionabilité excessive à laquelle ils se laissent trop facilement aller; alors, c'est une grande volubilité de paroles et rapidité de gestes, et elles disent souvent des paroles qu'elles regrettent après, car elles ne se possèdent guère dans les moments d'exaltation. L'amour et la haine, la sympathie et l'antipathie se partagent leur existence; dans l'affection, l'épanouissement va facilement jusqu'à l'enthousiasme. Dans la contradiction, elles s'agitent et se tourmentent, et la colère va quelquefois jusqu'à la fureur. Elles sont bien plus tenaces que les personnes au tempérament sanguin; cependant, en raison même de leur impressionabilité nerveuse, elles sont aussi, assez souvent, inconstantes et changeantes. Ce genre de tempérament se trouve plus souvent chez les femmes que chez les hommes, en qui, cependant, il se rencontre aussi. Enfin, en général, il apporte dans la vie plus de tristesse et de douleurs que de joies et de plaisir.

Les caractères qui en découlent sont les caractères ardents, irascibles, susceptibles, jaloux. Son bon côté, c'est l'ardeur, la sensibilité. C'est aussi le zèle, car il sent le besoin de s'occuper des autres et de faire du bien à ceux qu'il aime.

Etes-vous nerveux....?

Concours Nouveau

L'énigme?

Reconstituez la pensée suivante publiée dans "Les Mémoires d'un Ange Gardien" du numéro de **janvier de "La Survivance des Jeunes".**

"Ho! li'uq et-x-do ed regrétop -uil-uq-a'n nipo--roce- bosé-di!"

"LES BELLES-LETTRES"

OBSERVATIONS: La répétition des verbes: **être, se trouver, il y a. . . .** appauvrit notre langage. Comment se corriger?

REGLE: On les remplace par un verbe **intransitif** ou **réfléchi** de nature à **faire image.**

EXEMPLE:

A l'occident **se trouve** une chaîne de montagnes.
Mieux: " **se déploie** " " " "
A l'horizon **il y a** le contour d'un riant coteau.
Mieux: " **se dessine** " " " "

CONCOURS

Dans les phrases suivantes, remplacez les verbes, **est, il y a, se trouve, . . .** Par un verbe **Réfléchi** pris au sens **figuré.**

(. . ,se trouve. . .)
(. . . est . . .)
(. . . il y a . . .)

—Dans l'azur limpide	(	"	) une lumière dorée.
2—Au pied de la montagne	(	"	) une vaste plaine
3—Dans ce lac	(	"	) un promontoire très élevé
4—Près de la rivière	(	"	) une petite colline
5—Entre deux collines boisées	(	"	) un délicieux vallon
6—Sous les pieds	(	"	) de la neige fraîchement tombée.
7—Contre l'arbre	(	"	) une longue échelle
8—Sur cette étoffe noire	(	"	) une fleur rouge
9—Sous les ailes de la poule	(	"	) le poussin
10—Au bout de votre ligne	(	"	) un gros poisson
11—Ici	(	"	) pour nous une belle occasion
12—Sur cette physionomie	(	"	) l'égarement.
13—A côté de la règle	(	"	) l'exception
14—Sur ces lourdes rames	(	"	) des bras musculeux
15—Autour de la pauvre aïeule	(	"	) des enfants glacés d'effroi
16—Le long de la route	(	"	) quelques rares chaumières
17—Dans le chantier	(	"	) quelques piles de bois
18—Sur le chemin de la gloire	(	"	) mille obstacles
19—Aux portières du train	(	"	) des têtes curieuses
20—Sur ce front	(	"	) la candeur et l'innocence.

NOM:

ADRESSE:

PRIME: Que désirez-vous? un volume. . . ou 50 sous?

Quel volume voulez-vous?

BELLES-LETTRES

SOLUTION *de* JANVIER

1—étincelle	11—repose
2—habite	12—chante
3—entre	13—pleurent
4—sévit	14—roulent
5—bouillonne	15—brillent
6—gronde	16—couvent
7—plane	17—traînent
8—rayonne	18—jaillit
9—pèse	19—sombre
10—retombe	20—éclate

SOLUTION DE JANVIER

CAP
VALU
PARTI
PORTES
VAR ORS
CARTONNAIT
ALTERNANTE
PUISSANCES
ITE
TES

LAUREATS DE JANVIER.

Mots Croisés

Mlle Annette Francoeur
Biggar, Sask.
La Chaine.
M. Jules Vallée, Bonnyville
L'Enigme.

Mlle Yvonne Gervais, Morinville
Les Belles-Lettres
Cercle St-Jean Baptiste
(Mlle Thérèse Langelier),
Falher.

UN SOU PAR MOIS PAR AVANT-GARDISTE"

Solution de Janvier

L'EGNIME

"Vivantes images de Dieu, âmes égarées sur terre, tremblez."

* * *



A CONSERVER

PRIMES pour les CONCOURS

HISTOIRE—

"La Découverte du Canada" par Groulx.
"L'Epopée Canadienne" par J. Bruchési.
"Lendemains de Conquête" par Groulx.
"Dix ans d'Action française" par Groulx.
"Chez nos Frères les Acadiens" par Dubois.
"Notre Maître le Passé" par Groulx.
"Baptistère du Canada."

RIMES HISTORIQUES—

"Les Indiens"
"Montcalm"
"Jacques Cartier"
"Champlain"
"Marguerite Bourgeois"
"Frontenac"

CONTES—

"Les cahiers Roses"
"Cendrillon"
"La Belle au Bois Dormant"
"Le Chat Botté"

SCIENCES—

"Le Secrétaire Universel" (Modèle de correspondance)
"Méthode d'Elocution et de Déclamation" par Colonnier.
"La Foi de nos pères" par Gibbons.
"Encyclopédie par l'image:
L'armée française
Les montagnes
La grande guerre
Les plantes

ROMANS—

"Lisez-moi ça" par P. L'Ermite.
"La Brisure" par P. L'Ermite
"Les Deux mains" par P. L'Ermite.
"L'Epopée Blanche" par Rouquette
"Comme Jadis" par Michelet.
"Le Coffret de Crusoë" par Dantin
"Les Secrets de la Maison Blanche"

CHANTS—

"Chansons de Botrel"
"Chansons Papulaires du Canada"
"Chants Populaires des Franco-Américains"
"Refrains de chez nous"

POESIE—

"Dominantes" par Chopin
"Patrie Intime" par Beauchemin
"Quand j'parl' tout seul" par Jean Narrache
"Fables de Lafontaine"

TOUS LES LIVRES DE CLASSE FRANCAIS.

LA CHAINE

9	5	6	9	3	4	8	3	2	6
9	5	6	9	3	4	8	3	2	6
1	3	5	7	9	6	3	5	4	9
5	3	2	8	7	2	5	9	7	3
5	3	2	8	7	2	5	9	7	3
1	3	5	7	9	6	3	5	4	9
8	4	2	5	8	6	7	9	3	5
1	3	5	7	9	6	3	5	4	9
8	4	2	5	8	6	7	9	3	5
8	4	2	5	8	6	7	9	3	5

Explications: Cherchez à obtenir le plus grand total.

1. Tracez une ligne sur les carreaux pour recueillir les chiffres qui vous donneront le plus **grand total.**
2. Cette ligne doit être continue.
3. Cette ligne doit partir du bord.
4. Cette ligne ne doit pas se prolonger au delà de trois chiffres en ligne droite.
5. Deux lignes parallèles ne doivent pas se toucher.

--- Les idées et les faits ---

* * * * * * * * * * * *

A la Banque du Canada

M. G. F. Towers, président

Il vient d'être choisi comme président de l'exécutif de la Banque d'Etat

Le vice-gouverneur

OTTAWA. — Le bureau exécutif de la Banque d'Etat est maintenant au grand complet. A la dernière réunion, les six directeurs présents ont nommé comme leur représentant au bureau exécutif de la Banque d'Etat, M. Thomas Bradshaw, de Toronto. De plus, le gouverneur de la Banque, M. Graham F. Towers, devient président du bureau de direction.

Les directeurs présents étaient: MM. Joseph Beaubien et R. J. Magor, de Montréal; Thomas Bradshaw, de Toronto; W. G. Black, de Hamilton; R. A. Wright, de Drinkwater, Saskatchewan; W. K. McKean, de Halifax. Le directeur absent était W. C. Woodward, de Vancouver. Assistaient encore à la réunion, outre le gouverneur Towers, M. J. A. C. Osborne, vice-gouverneur, et W. C. Clark, sous-ministre des finances.

L'exécutif de la Banque d'Etat maintenant au grand complet se compose de la façon suivante: MM. Graham F. Towers, gouverneur; J. A. C. Osborne, vice-gouverneur; W. C. Clark, ministre des finances, et Thomas Bradshaw, représentant des directeurs.

Unique représentant des Canadiens français

A date, les Canadiens français n'ont été représentés à la Banque que depuis dernièrement par le maire Joseph Beaubien, d'Outremont, qui fut élu directeur pour la province de Québec. Pour ce qui est du vice-gouverneur français adjoint, il n'a pas encore été nommé. Notons en passant qu'il n'aura pas voix au chapitre aux assemblées de l'Exécutif.

:::

CE N'ÉTAIT PAS LA PEINE

Le 7 décembre, le Dr J. P. Day, professeur de sciences économiques à l'Université McGill de Montréal, était l'orateur à un dîner-causerie des banquiers de Winnipeg. Il disserta sur la Banque du Canada. Nous relevons de la savante allocution de l'éminent professeur le passage suivant:

On dit que le vice-gouverneur (de la Banque du Canada) sera un Canadien français. J'espère qu'on ne veut pas dire qu'il **doit être** un Canadien français. J'ai la plus grande admiration pour les Canadiens français et n'aurait pas la moindre objection qu'ils composent entièrement le personnel de la nouvelle Banque, s'ils étaient les seuls meilleurs hommes pour ce travail, mais je n'aime pas le principe en vogue de choisir les hommes pour des motifs autres que la supériorité technique. Nous voulons choisir les meilleurs hommes, quelles que soient leur race, leur croyance, leur couleur. Si nous introduisons le principe de considérer la représentation raciale, jusqu'où nous conduira-t-il? Si les Canadiens français, comme tels, ont droit à un vice-gouverneur, les Juifs canadiens, je suppose, ont droit à quelque poste, et l'assistant-concierge pourrait tout aussi bien être un Esquimau."

Pourquoi pas? d'après le fameux raisonnement de l'éminent professeur. Oui! pourquoi pas un Arabe canadien, s'il en est un, un Chinois, un Mormond, un Russe, un Doukhobor...? si l'un d'eux a la qualification voulue.

N'y aurait-il que les Anglais de qualifiés au Canada? puisque le personnel est presque entièrement constitué de messieurs de la race anglo-saxonne. Les autres sont tous des incompétents? Allons donc! Ce n'est pas un professeur du McGill, quel que intelligent et médaillé ou diplômé qu'il soit, qui nous fera avaler celle-là. Nous ne sommes pas naïfs à ce point de croire que l'influence de race n'a pas eu son mot à dire dans la sélection du personnel de la Banque.

Sur trois millions de Canadiens français, M. Day, il y a des candidats qualifiés, et ils ont des droits supérieurs à n'importe quels privilèges octroyés aux étrangers. D'ailleurs, la Banque est bilingue, non esquimaude, russe ou chinoise. Si le professeur connaissait un peu plus son histoire et n'était imbu, consciemment ou inconsciemment, des préjugés de race qu'il reproche aux autres, il ne serait pas venu de si loin pour tenir de pareils propos enfantins. Ce n'était pas la peine...! — J. V.

:::

LE NOUVEL ECRASEMENT DES PAYSANS RUSSES

Le 26 septembre dernier, la "Pravda" et les "Isvestia" publiaient la nouvelle mesure prise contre les paysans qui n'étaient pas encore embrigadés, soit dans les "kholkhozes", soit dans les "sovkhozes".

En vertu de cette mesure, appelée "L'impôt sporadique sur les fermes individuelles des paysans en 1934", voici quel est, pour l'année qui s'achève, le sort des agriculteurs qui ont voulu sauvegarder leurs dernières libertés:

1) Ceux qui ne possèdent pas de bêtes de trait, c'est-à-dire les plus pauvres parmi les plus pauvres, devront payer, cette année, 75% en plus de l'impôt agricole ordinaire (article II, p. 2, al. 1).

2) Ceux qui possèdent du détail et qui tirent quelque bénéfice de la vente de leurs produits au marché devront payer, cette année, 100 à 175% en plus de l'impôt agricole ordinaire (art. II, p. 2, al. 2).

3) Ceux qui possèdent une exploitation importante — les Koulaks — devront payer, cette année, 200% en plus de l'impôt agricole ordinaire (art. II, p.2, al. 3).

Celui qui gratte le sol, celui qui nourrit le peuple, mais qui veut rester libre dans son effort, est systématiquement anéanti, à la minute précise où il doit être récompensé de cet effort.

Il ne peut même pas estimer jusqu'à quel point il sera écrasé. Car les conseils des ministres des républiques soviétiques prétendues autonomes — les sovnarkoms — ont le droit de forcer encore à leur guise de 50% ce monstrueux impôt supplémentaire.

Pour bien marquer son mépris des libres paysans, le gouvernement soviétique libère du surimpôt les magnats des fermes collectivistes (art. VI, p. b.)

:::

L'ORGANISATION CORPORATIVE

Les corporations doivent être représentées auprès des pouvoirs publics. Comment réaliser cette "représentation nationale des intérêts"? Les avis les plus différents ont été émis sur cette question:

1) La Tour du Pin et ceux qui se réclament de son école veulent la représentation nationale des intérêts dans un gouvernement qui aura éliminé le parlementarisme.

2) L'Ecole démocratique, au contraire, s'applique à concilier la représentation nationale des intérêts avec les institutions démocratiques. a) Certains désirent voir créer un "parlement professionnel" à côté des assemblées délibératives, en lui confiant des pouvoirs purement consultatifs. b) D'autres désirent lui voir confier une compétence législative et le voir se substituer au moins à l'une des deux assemblées législatives. c) D'autres encore demandent seulement que les organisations professionnelles envoient dans les assemblées législatives des représentants qui s'y rencontreront avec les élus du suffrage universel d) Et, plus modestement, les dirigeants des organisations ouvrières chrétiennes de chez nous demandent simplement qu'il y ait, d'une part, collaboration méthodique entre l'organisation corporative et les pouvoirs politiques. (Dossier de l'Action Sociale catholique. Belgique.)

:::

LE PRIMAT DE L'HUMAIN DANS LA DETERMINATION DU SALAIRE

Le salaire est fonction, comme le rappelait Pie XI, dans "Quadragesimo anno" de trois éléments: la subsistance de l'ouvrier, la situation de l'entreprise, les exigences du bien commun.

Dans la détermination du salaire, ces trois éléments ne doivent jamais être séparés. Dans leur conjugaison, le primat doit toujours être accordé à l'élément humain: la subsistance de l'ouvrier et de sa famille.

Aussi, s'il fallait écrire la formule catholique en regard de la formule libérale et païenne, c'est à cette donnée qu'il faudrait s'arrêter:

"Quant au salaire, il est surtout fonction de la personne humaine qu'il faut conserver."

Seuls les principes de la morale catholique sont capables de résoudre les conflits sociaux.

Pas d'intransigeance, mais de l'esprit de collaboration, de charité effective.

Pas de libéralisme païen, mais une économie humaine ou chrétienne, toute basée sur la valeur de la personne humaine.

Qu'on n'oublie jamais que l'homme n'est pas fait pour l'Industrie, mais que c'est l'Industrie qui est faite pour l'homme.

Sept. (journal des Dominicains français.

Après vingt-cinq ans

(LE DEVOIR)

Nous avons donc célébré notre premier quart de siècle. Très modestement, ainsi que nous l'avions projeté, mais d'une façon bien émouvante aussi.

Nous devions aller à Bonsecours. Nous n'avons jamais fait de nos sentiments religieux un vain ou tapageur étalage; mais nous n'avons pas davantage songé à les dissimuler. Nous sommes des catholiques et nous entendons faire un journal catholique.

L'oeuvre à laquelle nous avons donné notre vie ne répond point à l'idéal qu'on s'en pourrait former; elle ne répond point à nos propres désirs, et ceux qui la font ne prétendent à aucune supériorité essentielle sur leurs camarades de tel ou tel aurte journal.

Mais sur leurs intentions, sur les convictions profondes qui animent et dominent leur action, ils entendent bien qu'il n'y ait aucune équivoque.

En allant à Bonsecours, nous réaffirmions de façon explicite ces intentions et ces sentiments; nous accomplissions en même temps un devoir de haute reconnaissance.

Car notre survie est une sorte de miracle. Ceux-là le savent mieux que personne qui, comme M. Pelletier, M. Dupire et nous-même, avons pendant plus de vingt années pu connaître la vie intime, les heurs et les malheurs du journal.

A deux ou trois moments même, il eût été bien difficile de ne pas éprouver comme visible et sensible la haute Protection qui, si incomplète, si insuffisante que parut cette oeuvre, l'arrachait au désastre et à la mort.

Nous eussions été les pires des ingrats de n'en point dire explicitement notre très vive gratitude.

(Omer Héroux).

:::

Nous descendons des sauvages...

(LE DEVOIR)

Le texte serait plaisant — s'il ne révélait certaine ignorance dans des milieux où l'on devrait savoir mieux, — de cet article sur la conquête spirituelle du Canada, signée Louis A. Marquet, paru dans la livraison de mi-octobre 1934 de l'**Illustration Vaticane**, publication luxueuse éditée aux catholiques de toutes langues,— il y a l'édition italienne, l'édition française, l'édition anglaise, etc. Le **Progrès du Saguenay**, qui signale l'article en question, note que l'auteur ne paraît pas avoir compris que les catholiques canadiens ne descendent pas des tribus indiennes évangélisées par les anciens missionnaires. "Passer de la tribu sauvage et sans aucune notion sociale au parlementarisme et à la Société des Nations; de la vie sédentaire, apathique et dépourvue de toute organisation à l'expansion, au-delà de l'océan; de l'ignorance intellectuelle la plus complète aux Universités; du manque total de toute conception civile et politique à l'autonomie, sans passer par l'esclavage; d'une religion toute faite de fables et de superstitions à la conquête sublime du catholicisme", écrit Louis A. Marquet. Ce monsieur voit chez les Canadiens catholiques de langue française, — ils sont trois millions — les petits-fils des Iroquois et des Hurons; il ignore que toutes les tribus indiennes n'ont que 128,000 descendants dispersés dans l'ensemble du Canada, et loin d'être tous catholiques. M. Laliberté, qui signale la cocasserie de cet article, y note aussi des erreur historiques de tout genre et prie le directeur de l'**Illustration Vaticane**, M. Dalla Torre, de corriger au plus tôt l'impression malheureuse et tout à fait inexacte causée par l'article de Louis-A. Marquet. En fait, une correction s'impose, car l'article pourrait servir à des gens peu scrupuleux, — il y en a — pour tenter d'établir qu'il n'y a au Canada qu'un tout petit groupe de catholiques de langue française et que la masse de ceux qui ne descendent pas des Irlandais ou Ecossais catholiques sont d'origine indienne. M. Marquet ne connait évidemment rien de ce dont il parle avec tant d'imagination. L'**Illustrazione Vaticana** a droit à de la collaboration moins fantaisiste même si elle n'a pas de caractère officiel.

G. P.

:::

LA "CAPITAL TRUST CORPORATION"

Le rapport annuel de la "Capital Trust Corporation Limited", à ses actionnaires, annonce une stabilité et un progrès continus. La somme déposée par le public au département de l'épargne est de $5,554,000 contre $5,434,000 l'an dernier, et $5,510,000 l'année précédente. Le nombre et la valeur des immeubles et agences sous l'administration ont été maintenus d'une façon satisfaisante. La valeur de l'inventaire est de $10,642,000 contre $10,942,000 l'an dernier, et $10,616,000 l'année précédente. L'actif total, y compris les immeubles et agences sous l'administration, se chiffre à $17,332,000.

La compagnie a été nommé commissaire de la nouvelle émission de $540,000 en bons.

Les profits nets de l'année furent de $50,979, ce qui équivaut à 5.77% du capital payé par la compagnie. De la balance des profits et pertes, la somme disponible pour distribution est de $93,499 qui a été répartie comme suit:

Dividendes payés	$26,431.77
Reportés à la réserve gén.	$15,000.00
Dépréciations	$ 1,971.46
Taxes féd. et prov.	$ 8,000.00

laissant une balance de $42,096.

Un dividende de 5% sera payé aux actionnaires, le 1er mars 1935.

:::

POURPARLERS

Le monsieur (engageant un chauffeur). — Et quand vous ne vous servirez pas de la voiture, vous nettoierez le clapier, vous surveillerez les chiens et vous pourrez aussi donner un coup de main au jardinier...

—Bien, monsieur!... Et... de quelle nature est le sol ici?

—Le sol? Pourquoi me demandez-vous cela?...

—Je pensais que s'il était argileux je pourrais aussi vous fabriquer quelques briques.

L'ESPRIT DU PRESIDENT

Le président Dupin avait infiniment d'esprit. C'est à lui qu'est due cette boutade lancée à la Chambre au cours d'un interminable discours d'Abraham Dubois, discours qu'il lui avait déjà fait abréger:

—Allons, Abraham! encore un sacrifice

De lui encore cette spirituelle définition:

—La tribune de la Chambre ressemble à un puits: quand un sot descend, un autre monte.

LA BONNE PARLE

Une propriétaire, en tournée d'inspection, voit avec désespoir qu'un désordre sans nom règne dans l'appartement qu'elle vient de louer à deux jeunes gens.

Elle se tourne vers la servante, qui prend un air de circonstance, et elle s'exclame:

—Quel capharnaüm!

Quelque temps après, chez d'autres locataires — deux soeurs, celles-ci — même découverte. Et la bonne, qui n'a pas oublié:

—Ah! madame, quel capharnaüm!



Hamilton's
LIMITED
M. C. Hamilton, dir.-gérant
Entrepreneurs de pompes funèbres
Téléphones:- 3065 — 3223
25 IIième Rue Est
PRINCE-ALBERT SASK.

PROGRÈS CONSTANTS

Année	Capital & Surplus	Biens-Sous Administration	Comptes d'Epargne	Actif Total
1918	$ 434,492	$ 1,060,880	$ 448,335	$ 1,959,793
1922	639,819	3,688,338	1,282,328	5,610,486
1926	719,294	5,908,285	2,708,855	8,336,649
1930	933690	9,138,215	5,146,249	15,218,670
1933	1,110,610	10,942,139	5,545,715	17,495,467
1934	**1,135,947**	**10,642,282**	**5,551,343**	**17,332,573**

Si vous avez besoin de conseils sur toute question financière ou au sujet de votre testament écrivez-nous ou présentez-vous à la

CAPITAL TRUST
Corporation Limited
MONTREAL OTTAWA TORONTO
Sujette à l'inspection du Gouvernement Fédéral

La revue des journaux

Des opinions divergentes

Les Orangistes partent en guerre contre les réclamations catholiques. --- Ils font des menaces au gouvernement Hepburn. --- L'opinion des journaux qui ont appuyé le gouvernement actuel. Nouvelle déclaration du "Toronto Star".--- Une attitude catégorique.

(LE DROIT)

Les Orangistes se sont toujours opposés aux réformes qui s'inspiraient de la raison et de la justice. Aussi ne nous étonnons-nous pas de les voir partir en guerre contre les écoles séparées et courir de loge en loge pour jeter l'alarme contre ceux qui, d'après eux, veulent dépouiller les écoles publiques au profit d'un système d'écoles qu'ils exècrent.

Car ils partent en guerre. Ce sont eux qui le disent. "**The fight is on**", a déclaré, mercredi dernier, M. Carrie, ex-grand-maître de la Grande Loge de l'ouest d'Ontario (ouf!) et, par surplus, président du Bureau d'instruction publique de Toronto. "Quand le gouvernement est instamment prié de détourner les revenus publics au profit d'un système d'écoles et au détriment des écoles publiques de la province, que l'on ne s'attende pas à ce que nous restions les bras croisés." Nous avons ici même, dans cette déclaration, la preuve de ce que nous avons déjà affirmé: les Orangistes ne veulent rien comprendre au problème de la répartition des impôts scolaires. Puisqu'il s'agit de revenus publics affectés à des fins scolaires, pourquoi les écoles séparées, qui sont aussi publiques que les autres, n'en recevaient-elles pas leur juste part?

"L'Ordre d'Orange, continue M. Carrie, s'oppose à tout changement dans les lois d'évaluation, quel que soit le gouvernement au pouvoir. Contre ces projets de changement, nous allons organiser tout ce qui peut se rencontrer qui y soit opposé, dans toutes les parties de la province. Voici notre attitude il ne devrait pas y avoir d'écoles séparées en Ontario et tous les enfants devraient fréquenter les mêmes écoles." Si les Orangistes ne veulent pas entendre parler des écoles séparées, s'ils veulent leur mort pure et simple, alors ils manquent de la sérénité et de l'impartialité nécessaires au règlement de la répartition des taxes; en tout ce qui concerne le bien-être des écoles séparées, ils sont de mauvais juges et ne devraient pas avoir voix au chapitre.

Et ces messieurs se livrent à des tentatives d'intimidation et font des menaces: "Le gouvernement Hepburn n'a pas une seule chance de survivre s'il altère les lois relatives à la taxation scolaire et s'il détourne des fonds des écoles publiques d'Ontario. Si le gouvernement fait les concessions demandées par la délégation d'hier, alors l'Ordre d'Orange, aux prochaines élections, fera opposition à tout candidat qui ne s'engagera pas de façon formelle à rescinder les amendements qui auront eu pour effet de priver les écoles publiques d'une partie de leurs revenus actuels." Les Orangistes n'en sont pas à leurs premières menaces et leur influence électorale n'est pas si décisive qu'ils croient. D'avoir réglé la question des écoles bilingues malgré les Orangistes, M. Ferguson ne s'en est pas porté plus mal et, aux dernières élections provinciales, c'est encore malgré les Orangistes que M. Hepburn l'a emporté.

Ce dernier fait est d'autant plus remarquable que les journaux anglo-ontariens qui ont appuyé le plus vigoureusement la politique de M. Hepburn étaient en même temps ceux qui étaient le plus favorables à la modification de la loi d'évaluation de 1886, c'est-à-dire le plus en sympathie avec les réclamations des catholiques, et que M. Hepburn lui-même était fortement soupçonné, au sujet de la répartition des taxes scolaires, de pencher du côté catholique.

De tous ces journaux, le "**Toronto Star**" est celui qui s'était prononcé le plus catégoriquement. Il vient de réaffirmer son attitude. Jeudi dernier, c'est-à-dire au lendemain de l'entrevue des catholiques avec le gouvernement et au lendemain aussi des menaces orangistes, il écrivait: "A cause de son injustice inhérente et du tort qu'elle cause, la loi devrait être modifiée de sorte qu'elle puisse assurer aux écoles séparées une part des taxes des compagnies proportionnée aux placements des catholiques dans ces compagnies. Ces écoles devraient aussi recevoir une part des impôts versés par les entreprises d'utilité publique, dans la mesure où les catholiques y sont intéressés. Comment établir ces proportions, c'est au gouvernement à le dire. Mais il ne peut y avoir de doute sur la réalité du principe d'une juste division."

Il répond ensuite aux deux principales objections présentées par les adversaires de tout règlement: 1o l'arrangement auquel on veut en venir n'était pas prévu à l'époque de la Confédération; 2o ce serait détourner de l'argent des écoles publiques.

"On peut répondre à la première objection qu'à l'époque de la Confédération la majeure partie de la propriété était individuelle et non collective, et que les entreprises d'utilité publique n'existaient pratiquement pas. Mais si l'on applique aux nouvelles conditions, le principe établi au moment de la Confédération, que les catholiques ont le droit d'attribuer leurs taxes aux écoles séparées, il n'y a pas l'ombre d'un doute que ces écoles doivent recevoir les taxes qui proviennent de tout placement de leurs contribuables dans les compagnies et de toute participation à la propriété des utilités publiques.

"Il est vrai qu'ainsi une certaine somme d'argent sera soustraite des écoles publiques, mais c'est là de l'argent auquel les écoles publiques n'ont pas moralement droit et qu'elles ne reçoivent qu'en raison de l'insuffisance de la loi. La loi est inadéquate; elle doit être changée; et la minorité catholique ne devrait pas attendre plus longtemps cette mesure de justice, déjà si en retard."

A en juger par les opinions qu'ils ont exprimées dans le passé, cette attitude sera aussi celle de journaux comme le "**Border Cities Star**", l'"**Advertiser**" de London, le "**Whig-Standard**" de Kingston, le "**Cobourg World**", le **Brantford Expositor**", le "**Brockville Recorder and Times**", le "**Peterborough Examiner**", etc., bref de tous les journaux qui reflètent en ce moment, nous avons de bonnes raisons de le croire, la majorité de l'opinion anglo-ontarienne.

Quant à M. Heuburn, il a avoué que lorsque la loi scolaire originale avait été adoptée, on ne prévoyait pas les développements industriels subséquents, et il s'est dit frappé par la disparité qui existe entre le traitement accordé à la minorité anglo-protestante du Québec et celui qu'endure la minorité catholique d'Ontario. De plus, il n'est pas homme à se laisser émouvoir, dans l'accomplissement de ce qu'il estime devoir être accompli, par les clameurs orangistes.

. Charles GAUTIER.

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS . . .



"JE NE PUIS M'EXPOSER A RATER MES GATEAUX A CAUSE D'UNE POUDRE A PATE INFERIEURE. C'EST POURQUOI J'EXIGE LA 'MAGIC'—IL EN FAUT POUR MOINS DE 1¢ POUR REUSSIR UN GATEAU,"

dit MISS MARGARET McFARLANE, *diététiste de l'Hôpital St-Michael, à Toronto.*



Les plus grandes autorités canadiennes en art culinaire recommandent de ne pas confier le sort de bons ingrédients aux effets d'une poudre à pâte douteuse. Elles se servent de "Magic" pour réussir leurs gâteaux.

Tested and Approved by Chatelaine Institute Chatelaine Magazine

NE CONTIENT PAS D'ALUN—Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

Fabriquée au Canada

AGENTS DEMANDES
Vendez dans chaque maison avec notre ligne de 500 produits
CATALOGUE GRATIS
J. A. RENAUD
752 Rachael Est, Montréal

RAPPORTS FINANCIERS

pour les districts

Municipaux et scolaires

Notre imprimerie fera votre travail promptement à un prix raisonnable. Tous frais de port payés

Imprimerie le Patriote Ltée

CHOSES AGRICOLES

* * * * * * * * * * * *

"Poultry Marketing Plan"

Quelques notes sur le plan de vente organisée de la volaille et ses sous-produits --- Questions et réponses pour élucider certains points.

LE BUT

Le but du "Poultry Marketing Plan" est d'organiser la vente de la volaille et de ses sous-produits d'après la teneur de la Loi fédérale des débouchés pour les produits naturels du Dominion, passée en 1934; c'est-à-dire d'appliquer les stipulations de la loi fédérale au commerce de la volaille en Saskatchewan. Lorsque le "Poultry Marketing Plan" sera devenu loi par un ordre-en-conseil du gouverneur, il améliorera la qualité des produits de cette industrie et facilitera leur écoulement, d'une façon ordonnée.

SON ETENDUE

Le plan comprendra les volailles vivantes ou dressées et les oeufs dans la région de production, sauf:

1—Les oeufs et les volailles, que requiert le producteur enregistré, pour la consommation domestique.

2—Les oeufs et la volaille utilisés ou vendus par le producteur enregistré pour la couvée ou l'incubation.

3—Volailles vendues ou utilisées pour reproduction ou exposition.

4—Toutes volailles ou oeufs pour la vente desquels le producteur enregistré aura obtenu un permis de l'Office local. Ces oeufs et volailles ne pourront être vendus qu'à un consommateur, c'est-à-dire à un client qui ne les vendra pas, mais les gardera pour son usage personnel.

5—Toutes volailles ou oeufs que, selon certaines circonstances, l'Office local jugera à propos d'exempter.

Toutes volailles ou oeufs, dans la région de production, appartenant à des producteurs non enregistrés.

L'OFFICE LOCAL

L'Office local sera composé de sept membres, qui seront en fonction jusqu'au 31 octobre 1935; ensuite l'Office local sera constitué de membres du Bureau des directeurs de l'Association, de temps en temps, comme ils seront élus. La première élection du genre sera tenue pas plus tard que le 31e jour d'octobre 1935. A cette élection et aux subséquentes, tous les producteurs enregistrés auront droit de vote.

POUVOIRS DES OFFICES LOCAUX

L'Office fédéral autorisera l'Office local à exercer les pouvoirs conférés par la section 4 de la loi, c'est-à-dire:

Régulariser la préparation, l'assemblage, la transportation et la vente des produits par des agences désignées à cette fin;

Enregistrer les noms, adresses et occupations de toutes les personnes engagées dans cette industrie;

prendre toutes les informations nécessaires à propos de la production et de l'écoulement des produits, inspecter les livres et visiter les producteurs, selon qu'il le jugera utile;

dresser les formules, émettre les permis, les enlever pour violation de loi, etc., aux distributeurs;

faire les prix, les collections et les déboursés;

conduire un cartel pour égaliser les recettes des ventes des produits régularisés;

emprunter de l'argent et arranger les conditions de prêt...;

prêter, avancer de l'argent à tout producteur ou distributeur, ayant permis, d'après les conditions... et consentir des sommes n'excédant pas 75 pour cent du prix qu'obtiendra le producteur de la vente de ses produits, retenant le reste et l'intérêt des bénéfices...;

régulariser, assembler tous les produits, les classifier et payer à chacun des marchands, distributeurs et producteurs, son pro rata, avec une imposition d'un demi-sou par livre de volaille ou par douzaine d'oeufs afin d'établir un fond de réserve pour les dépenses d'opération...;

mettre en vigueur les ordres et les déterminations jugés nécessaires...

OBLIGATIONS DES PRODUCTEURS

Chaque producteur devra livrer ses produits régularisés selon les règlements de l'Office local.

Tout produit doit être classé selon les règlements du gouvernement et vendu sur cette base. Toute violation de la loi est une cause suffisante pour le retrait du permis.

Un distributeur détaillant, de la campagne, peut acheter de tout producteur enregistré et détailler la quantité nécessaire à son commerce ordinaire; le surplus devra être expédié à la plus proche agence de l'Office local, au moins deux fois par semaine, afin d'être vendu par ce médium.

Tout produit pour le commerce d'un distributeur détaillant urbain doit être acheté d'un distributeur en gros autorisé...

Et tout distributeur en gros doit acheter son stock chez l'agence de ventes.

Quelques questions et réponses

Q—Qu'est-ce que le "Marketing Poultry Plan?"

R—En définitive: Un ministère ou département de vente organisée de la volaille et ses sous-produits.

Q—Quel est son but?

R—Brièvement, favoriser la qualité de la production, procurer un marché stable et satisfaisant pour ces produits, diminuer la trop grande différence de prix entre le producteur et le consommateur et conséquemment retourner au producteur une plus forte partie du dollar payé par le consommateur.

Q—Qui sont intéressés à ce plan?

R—Le producteur, le consommateur, le marchand de gros, le détaillant rural ou urbain.

Q—Est-ce que certaines stipulations dans le plan protègent les droits de tous ces intéressés?

R—Oui! Pour le producteur: assurance d'un marché stable, d'une rétribution selon la qualité, diminution des dépenses de manutention; pour le consommateur: assurance de produits de première qualité classés par le gouvernement à des prix abordables; pour le marchand de gros et le détaillant urbain: assurance d'approvisionnement continu de première qualité disponible et capable de répondre à leur demande sans les obliger à garder des stocks considérables; pour le détaillant rural: assurance d'acheter et de vendre selon les exigences de son commerce et de disposer de son surplus deux fois la semaine par le medium des agences de l'Office local.

Q—Le plan nuira-t-il à celui qui se fait une spécialité de vendre directement au consommateur dans la ville, la campagne ou le village?

R—Non! Il a tout à gagner et rien à perdre. Par l'entremise des agences de vente des Offices locaux, le marché sera stabilisé automatiquement pour lui. Afin, toutefois, de prévenir des abus, ce marchand spécialisé devra se procurer un permis pour approvisionner ses clients. Mais, pour qu'il soit traité d'une façon équitable, il est stipulé que ce permis ne pourra être refusé que pour de justes raisons. D'après le plan, ce marchand spécialisé devrait avoir un commerce plus étendu pour les volailles de reproduction.

Q—Est-ce que le plan empêchera le producteur de disposer de ses volailles ou de ses oeufs chez le détaillant rural?

R—Non, mais il aura cet avantage: si le détaillant ne paie pas comptant ou n'échange pas à la satisfaction du producteur, il pourra expédier ses produits à l'agence, qui lui fera des avances d'argent et lui remettra le reste lorsque ses produits seront vendus. Et les marchands ne seront pas toujours dans la difficulté de disposer de surplus.

Q—Est-ce que tout producteur enregistré aura droit de vote à l'élection des membres des Offices, soit-il un ancien membre ou non du cartel?

R.—Oui.

Les "Etoiles" du Hockey



L'agriculture vs l'industrie

DETAIL DE CE QU'ACHETENT LES FERMIERS — CHIFFRES-INDICES

Année	Epiceries 16 items	Vêtements 38 items	Ameublement de la maison 29 items	Accessoires de la ferme 58 items	Machines aratoires 12 items	Taxes municipales et scolaires 2 items	Total 150 items	Prix du no 1 nord, moyenne 1913-14 =100	Pouvoir d'achat du blé sur les choses qu'achète le fermier, 1913-14 =100	Prix de gros des commodités, chiffres de l'Office du Dominion 1913=100
1913										100
1913-14	100	100	100	100	100	100	100	100	100	102
1920	223	264	198	191	166	212	215	361	168	244
1929	154	183	165	142	164	241	165	152	92	149
1930	147	157	158	135	159	241	155	155	100	135
1931	121	134	151	129	160	208	139	66	47	113
1932	106	121	147	129	160	189	131	60	46	104
1933	107	115	145	123	153	159	125	51	41	105
1934	112	119	147	123	153	*157	127	72	57	112
Dec.1934	112	123	148	123	152	*157	128.5	88.6	68.9	111

*Provisoire — Note.—Les chiffres-indices des prix du blé sont pour la récolte de l'année indiquée.

Dans le tableau ci-haut, nous avons compilé le prix de ce qu'achètent les fermiers contre ce qu'ils vendent de blé. On observera que les nombres-index sont donnés pour chaque sous-groupe. L'index révèle que, pour le mois de décembre dernier, les fermiers ont acheté des épiceries en moyenne 12 pour cent de plus qu'en décembre 1913-14; des vêtements, 23 pour cent de plus; des accessoires de fermes, 23 pour cent de plus, de l'ameublement de maison, 48 pour cent de plus; des machines aratoires, 52 pour cent de plus, et ont payé 57 pour cent de plus de taxes. Les 150 items comprennent tous les groupes d'items qui se chiffrent en moyenne 28.5 pour cent plus haut que durant l'année 1913-14. Le prix du blé aujourd'hui est de 88.6 pour cent de ce qu'il était en 1913-1914. Le pouvoir d'achat en moyenne est de 68.9 pour cent de ce qu'il était en 1913-1914.

INDUSTRIE VS AGRICULTURE

On croit que la position de l'agriculture est inférieure à celle de l'industrie, pour cette raison: les industriels peuvent déterminer le prix qu'ils veulent pour leur marchandises, tandis que les fermiers sont forcés d'accepter ceux que l'on veut bien leur offrir. C'est pourquoi, pour remédier à cette anomalie, désire-t-on établir un office de contrôle pour déterminer le prix des produits agricoles de la même façon que celui des articles manufacturés. On prétend qu'alors les fermiers auraient le même pouvoir d'achat et que l'agriculture serait au moins sur le même pied que l'industrie.

Ce raisonnement, après examen, nous paraît fallacieux. Et voici pourquoi: on ne tient compte que du prix et non du revenu total, qui est le résultat du prix multiplié par quantités vendues. Les familles urbaines et les familles rurales ne vivent pas du prix, haut ou bas, mais des revenus totalitaires, multiplication des quantités vendues, pour le fermier et des heures de travail, pour les ouvriers.

LE REVENU TOTALITAIRE PRINCIPAL FACTEUR

Vue de cette façon, l'agriculture ne nous semble pas en plus mauvaise posture que l'industrie. Si on étudie les statistiques, il nous semble que la dépression a réduit le revenu totalitaire de l'industrie selon le même pourcentage que celui de l'agriculture. Après quoi, il appert que, malgré que l'industrie ait pu fixer ses prix, elle n'a pas obtenu des résultats beaucoup meilleurs. Si les méthodes de vente de l'agriculture sont différentes, elles n'en semblent pas moins efficientes. Le revenu de l'agriculture est le résultat de bas prix, mais sur une quantité presque pas diminuée; tandis que si le prix des articles manufacturés n'a presque pas fléchi, le volume des ventes a beaucoup diminué. (A noter, par exemple, les quantités sensiblement diminuées d'accessoires agricoles, de réparations, de bois d'oeuvre de peinture et autres marchandises que le fermier achète). Apparemment, les deux méthodes produisent le même résultat en autant que le revenu totalitaire est concerné.

Une autre différence importante nous incline à croire que l'agriculture pourrait être même en meilleure posture. Cette différence réside dans la méthode de répartition du revenu totalitaire, réduit comme il l'a été par la dépression, est divisé parmi tous les fermiers selon la quantité de la production individuelle, d'où très peu de chômage dans l'agriculture naturellement il s'agit ici des régions où la nature a fait pousser une récolte. Nous remarquons que le niveau de la vie de tous les fermiers a été proportionné à la réduction du revenu totalitaire de l'agriculture.

Dans l'industrie, d'un autre côté, le revenu totalitaire, réduit par la dépression, n'est pas divisé également parmi tous les travailleurs comme dans l'agriculture, mais parmi un certain pourcentage d'embauchés. Conséquemment, le reste des autres employés a été jeté sur le pavé. Les fortunés qui ont conservé leur position, cependant, même en travaillant plein temps, ont joui d'un genre de vie considérablement moins réduit que le pourcentage du revenu totalitaire disponible à l'industrie, prise dans son ensemble.

Chômage

Une conséquence de cette méthode de répartir le travail seulement parmi les ouvriers choisis, comme l'a pratiquée en grande partie l'industrie, c'est que les salaires plus élevés payés à l'heure aux ouvriers actuellement employés ont fait nécessairement monter le prix des marchandises beaucoup plus haut que si le revenu totalitaire avait été réparti parmi tous les ouvriers, comme c'est le fait dans l'agriculture. Le prix des marchandises qu'achètent les fermiers, comme l'indique notre index ci-dessus, accuse une augmentation moyenne de 28.5% sur celui d'avant-guerre.

Ceci veut dire automatiquement un volume réduit d'achats de la part des fermiers, qui constituent 50% du pouvoir d'achat du Canada. D'où, par cette méthode, persiste le chômage dans l'industrie. De plus, nous devons nous rappeler que, à chaque congédiement d'un ouvrier dans les manufactures en raison de la réduction des ventes, correspond le congédiement d'un manoeuvre dans le travail de distribution ou de transportation.

Donc, le fait que l'agriculture puisse, à l'avenir, fixer le prix de ses produits, ne veut pas dire que son revenu totalitaire sera augmenté. Il pourrait facilement aboutir aux mêmes résultats que ceux de l'industrie, à savoir; un volume réduit de ventes de produits agricoles et conséquemment, chômage sur la ferme et chez les fermiers, ou encore un niveau plus bas de la vie agraire. Que l'industrie, par ailleurs, adopte la méthode présente de l'agriculture: maintenir le volume de ventes en baissant le prix de ses marchandises; répartir son revenu totalitaire sur un plus grand nombre d'ouvriers, alors l'ouvrage sera plus considérable dans l'industrie, ce qui augmentera aussi la richesse des fermiers.

(Traduit de la Searle Grain.)

Bright's HERMIT PORT and SHERRY

C'est meilleur quand
C'est fortifié
D'eau-de-vie!

Ceux qui ont déjà goûté l'arome suave et délicieux du HERMIT PORT ou du HERMIT SHERRY rarement changent de marque.... la saveur délicate et subtile de ces vins précieux --- fortifiés de pure eau-de-vie de raisins --- vous vient dans toute sa pureté et sa qualité première sortant du cuvier !.... le produit de la plus grande fabrique du Canada.... et si vous n'avez pas encore goûté au HERMIT, l'expérience la plus agréable de votre vie vous attend.

Bouteilles de 26 oz. et 40 oz.

J.G. Bright & Co. LIMITED
CANADA'S LARGEST WINERY
ESTABLISHED 1874
NIAGARA FALLS ONTARIO

AVIS PUBLIC aux AVICULTEURS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux Aviculteurs que le Plan de Commerce des Volailles du Manitoba, le Plan de Commerce des Volailles de la Saskatchewan et le Plan de Commerce des Volailles de l'Alberta tels que soumis et recommandés pour approbation par le Bureau de Commerce du Dominion le 12 janvier 1935, selon les dispositions de la Loi du Commerce des produits naturels, seront votés par les Aviculteurs de ces provinces du 16 au 23 février inclusivement. Veuillez noter les points suivants:

(1) Seuls les aviculteurs qui possèdent ou contrôlent un troupeau de plus de 25 volailles ont droit de vote.

(2) Vous pourrez obtenir des formules d'enregistrement et de vote de votre Maître de Poste local en signant au Bureau de Poste un Registre des Votants.

(3) Avant de remplir votre Formule d'Enregistrement et votre Bulletin de vote, lisez attentivement les instructions qui sont contenues avec eux dans l'enveloppe que vous obtiendrez de votre Maître de Poste.

(4) Avant de marquer votre Bulletin, étudiez le plan pour lequel vous allez voter. Une copie de ce plan est incluse dans votre enveloppe.

(5) L'enveloppe de retour où vous aurez inclus votre Formule d'Enregistrement et votre Bulletin de Vote remplis devra être déposée à votre Bureau de Poste non avant le 16 février et pas plus tard que le 23 février. Pas besoin de timbres.

(6) Les Aviculteurs ont le droit d'examiner le Registre des Votants et de contester le vote de tout aviculteur dont le nom y apparaît, pourvu que tel protêt, avec les raisons qui le motivent, soit signé par au moins deux producteurs et envoyé par poste à l'Officier Rapporteur à Winnipeg, à Régina, ou à Edmonton pas plus tard que le 25 février 1935.

Daté à Ottawa ce 22ème jour de janvier 1935.

R. WEIR,
Ministre Fédéral de l'Agriculture.

LIGUE PROFESSIONNELLE

LIGUE NATIONALE

Division canadienne

	J	G	P	N	Pts
Toronto	34	21	10	3	45
Montréal	30	17	11	2	36
Canadiens	29	10	14	5	25
Américains	33	8	18	7	23
St. Louis	33	6	22	5	17

Division américaine

	J	G	P	N	Pts
Chicago	32	17	11	4	38
Boston	31	16	12	3	35
Rangers	30	15	11	4	34
Détroit	31	11	13	7	29

LIGUE INTERNATIONALE

	J	G	P	N	Pts
Détroit	32	16	12	4	32
London	30	15	12	3	30
Buffalo	30	14	13	3	28
Cleveland	28	14	14	0	28
Syracuse	30	12	16	2	24
Windsor	32	11	15	6	22

Les parties nulles ne comptent pas pour la position

LIGUE CANADO-AMERICAINE

	J	G	P	N	Pts
Boston	31	17	9	5	39
Providence	28	13	8	7	33
Québec	31	13	14	4	30
New Haven	30	11	14	5	27
Philadelphie	32	10	19	3	23

LIGUES DE L'OUEST

Ligue du Nord-Ouest

	J	G	P	N	Pts
Seattle	24	16	6	2	34
Portland	21	9	8	4	22
Vancouver	21	9	8	4	22
Edmonton	20	7	11	2	16
Calgary	20	3	11	6	12

Ligue du Nord

	J	G	P	N	Pts
Prince Albert	18	16	2	0	32
Saskatoon	20	12	6	2	26
N. Battleford	18	11	5	2	24
Battleford	19	2	15	2	6
Varsity	17	2	15	0	4

Ligue du Sud

	J	G	P	N	Pts
Weyburn	18	10	6	2	22
Regina Vics	18	9	6	3	21
Regina Aces	18	9	8	1	19
Moose Jaw	18	4	12	2	10

LIGUE DES EGLISES

Intermédiaires

	J	G	P	N	Pts
St. Mark's	7	6	1	0	12
St. Patrick's	7	6	1	0	12
Birch Hills	5	3	2	0	6
Wesleys'	5	2	3	0	4

Les Moyens

	J	G	P	N	Pts
St. Marks	14	12	1	1	29
St. Alban's	13	10	1	2	26
Prince Albert	9	4	4	1	18
St. Paul's	15	6	6	3	15
Wesley's	14	1	8	5	8
St. George's	14	0	12	2	2

Les Petits

	J	G	P	N	Pts
Monarch's	9	5	2	2	12
Wesley's	9	4	3	2	10
St. Paul's	9	3	3	3	9
Baptist's	9	1	5	3	5

Schédule du 2 février

LE PRIX DES GRAINS

LUNDI, 4 FEVRIER 1935
A WINNIPEG

BLE. — No 1 dur, 79 1-8; No 1 nord, 78 1-8; No 2 nord, 75 1-8; No 3 nord, 71 1-8; No 4, 67 1-8; No. 5, 60 7-8; No 6, 59 7-8; Fourrage, 58 7-8. Voie, 78 3-8.

AVOINE. — 2 C.W., 43; 3 C.W. 37; Ex. 1 fourrage, 36 1-2; No 1 fourrage, 34 1-2; No 2 fourrage, 33 1-4; rejetée, 30; voie, 42.

ORGE. — 3 C. W., 45 1-2; 4 C.W., 41 3-8; voie, 45 7-8.

LIN. — 1 N. W., 142; 2 C.W., 138; 3 C.W., 124; rejeté, 124; voie, 142.

SEIGLE. — 1 C.W., 48 1-2; 2 C.W., 48 1-2; 3 C.W., 45; voie, 48 7-8.

Amos' Cigar Store
CIGARES CIGARETTES
TABACS
Un bel assortiment de boîtes de chocolat
JOURNAUX MAGAZINES
COURTOISIE SERVICE

C. S. LACROIX
ASSURANCES: feu vie, maladie et accident, auto et responsabilité.
Terres, fermes et propriétés à VENDRE
Tél. 2344 Prince-Albert, Sask.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

* * * *

W.-Bunch

* * * *

LA CITE VATICANE

La première conférence de la série organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste, eut lieu dimanche soir, le 27 janvier. La salle était remplie: c'est que le sujet à traiter, "La Cité Vaticane", était des plus intéressants et que la réputation de M. le curé Kugener, comme conférencier, n'est plus à faire.

La première partie de la conférence décrivait la perte du pouvoir temporel pour le Saint-Siège, la protection du Pape Pie IX et de ses successeurs qui devinrent prisonniers volontaires, le fameux traité du Latran 1929 et la restauration de la Souveraineté du Saint-Père à la Cité Vaticane.

Ensuite, au moyen de projections, M. le curé nous fit visiter la Cité Vaticane. Il nous fit remarquer l'obélique, les styles divers des palais, chapelles, architecture du Bramante et du Bernin. Les projections montrant l'intérieur du palais, n'étaient pas moins admirables. Musées et bibliothèques, salles et chapelles, loges et chambres de Raphaël, la Chapelle Sixtine, oeuvre de Michel-Ange, défilèrent sous nos yeux, en nous donnant l'illusion d'être à Rome.

La deuxième partie de la conférence fut une courte allocution sur le Pape actuel.

Mme Hector Beaulne, les demoiselles Flore et Marie-Jeanne Mathieu égayèrent la soirée par des morceaux choisis de piano.

Le président, M. J. Beaulne, expliqua que la Société Saint-Jean-Baptiste, afin d'entrainer les jeunes gens à parler en public, choisissait un novice à chaque conférence pour présenter le conférencier, et un second pour le remercier. M. Laurent Mondor, qui avait tâche de présenter, se tira bien d'affaire et fit voir que ce n'était pas son premier essai.

Celui qui devait remercier n'étant pas présent, M. le docteur Godin fut chargé de le faire. Avec l'éloquence qu'on lui connait, il remercia M. le curé et annonça la série des conférences qui doivent avoir lieu tous les quinze jours.

Prochaine conférence le 10 février: "La Sarre" par M. Gustave Bouffard.

:::

Lac Pelletier

MARIAGE

Mardi, le 22 janvier, M. l'abbé Brouillard unissait dans les liens du mariage, M. Maurice Duclos, fils aîné de M. et Mme Osias Duclos, de Cadillac, à Mlle Yvonne Perron, fille de M. et Mme Ildevère Perron, de cette paroisse. La mariée était charmante dans sa toilette de satin blanc; elle portait aussi le voile. Les mariés étaient accompagnés de leurs témoins, M. Osias Duclos et M. Ildevère Perron. Plusieurs chants furent exécutés, pendant la messe, par M. et Mme Dominique Monette, soeur du marié ainsi que par Mlle Thérèse Monette. M. Edouard Dumesnil tenait l'orgue.

Après la cérémonie, les mariés furent conduits à la demeure de M. et Mme Perron où déjà plusieurs parents et amis les attendaient pour trinquer à leur bonheur. Un succulent dîner fut servi ensuite. Au dessert, la jeune épouse découpa le gâteau de noces et chacun fut servi d'un gros morceau. Les heureux mariés nous quittaient pendant l'après-midi pour se rendre chez les parents du marié, M. et Mme Osias Duclos où se donnait le souper. Là encore, parents et amis se réunirent très nombreux. La soirée se passa joyeusement. La mariée revêtait pour sa toilette du soir une robe de crêpe bleu. Nous souhaitons à l'heureux couple de longues années de bonheur et de prospérité!

DECES

L'Ange de la Mort vient encore de faucher l'un de ces épis mûrs, en la personne de M. Onésime Couture. Il quitta la terre samedi, le 19 janvier au Sanatorium de qu'Appelle, à l'âge de 68 ans.

Atteint depuis plusieurs mois de l'impitoyable maladie qui l'emporta, il alla chercher guérison dans une maison de santé. Mais Dieu l'avait déjà compté parmi ses élus, et au jour fixé, le rappela à Lui. Sa mort jeta un voile de deuil dans notre petite paroisse et tous nous regrettons amèrement notre vieux pionnier. Il laisse pour le pleurer cinq frères et deux soeurs dans les différentes provinces de l'Est ainsi que de nombreux amis ici. Sa dépouille mortelle fut transportée à Lebret où une messe de Requem fut chantée. Maintenant, il repose là-bas dans le petit cimetière, à l'ombre de la croix, près de ceux qui l'ont précédé dans leur dernier sommeil. Nos sympathies les plus sincères à la famille éprouvée.

Notre pensée monte et montera souvent vers lui en répétant: "Qu'il repose en paix!" — R.I.P.

MALADIE

Nous regrettons d'apprendre que M. Edmond Sylvain est patient à l'hôpital de Moose-Jaw. Tous, ici, nous lui souhaitons un prompt retour.

M. Fernand Verret est retenu au lit depuis plusieurs jours, atteint d'une pneumonie. Nous espérons le revoir bientôt sur pieds.

DEPART

Mlle Irène Laverdière nous quittait, jeudi dernier, pour se rendre à Gravelbourg au chevet de sa mère malade.

SOIREE

Jeudi soir, le 24 janvier, plusieurs amis se trouvaient réunis chez M. et Mme Ed. Dumesnil à l'occasion du départ de Mlle Adrienne. La soirée fut agréablement passée en jouant aux cartes. Mlle Thérèse Chabot gagna le 1er prix des dames; M. Frédéric Métivier, le 1er prix des hommes; Mlle Jeanne Chenard, prix de consolation des dames; M. Albert Denis, prix de consolation des hommes. Après un savoureux goûter on se livra au chant et chacun entonna sa chansonnette. On se sépara aux petites heures, contents de la soirée.

AVIS AUX INTERESSES

Les Dames de l'Autel tiendront leur prochaine assemblée chez M. et Mme Napoléon Monette, le 13 février. Toutes les dames sont invitées à assister.

Secrétaire des Dames de l'Autel,
Mme Frédéric Métivier.

:::

Storthoaks

LE CERCLE LOCAL

L'assemblée annuelle du cercle local de l'A.C.F.C. fut tenue, le dimanche, 27 janvier, au soir, en la salle publique.

Elle débuta par une partie de whist et les prix furent attribués comme suit: 1er prix des hommes, M. Alfred Chicoine; consolation, M. Aimé Carrière; prix des dames: 1er, Mlle Antoinette Paradis; consolation, Mme Willie Toupin.

Après la partie de cartes, notre dévoué encanteur, M. Albert Blérot, procéda à une vente de tartes et celles-ci furent enlevées avec un entrain rappelant les années prospères.

Un tableau peint, et gracieusement offert par Mlle Bury, fut mis en râfle et gagné par Mme A. W. Lemieux.

Après le goûter, le secrétaire du cercle donna le rapport détaillé de nos activités à travers l'année 1934, puis eurent lieu les élections.

ELECTIONS

A une assemblée du cercle nouvellement formé, les membres se choisirent leurs officiers pour l'année 1935. Sont élus:

Président, M. Gaston Blérot.
Vice-prés., M. Adélard Chicoine.
Secrétaire, M. O. Carrière.
Directeurs: MM. Ed. Plamont, A. Paradis, H. Millette, L. Houde, A. Blérot, A. Perret, A. Séguin, Ch. Bourque.

Ensuite, l'on rendit quelques chansons et la soirée se termina par le chant national O Canada Nous tenons à remercier, par la voix du journal, les personnes présentes à cette soirée et qui ont su faire un petit sacrifice pécuniaire en vue d'aider notre association. Il est regrettable de voir par ailleurs plusieurs de nos paroissiens qui restent indifférents envers le but de notre association, qui est de garder notre langue à nos écoles et nos foyers. Néanmoins, si quelques personnes au coeur patriotique furent empêchées par un motif sérieux de se rendre à cette assemblée et désirent offrir leur aide à cette oeuvre si grande, elles seront les bienvenues en s'adressant à notre secrétaire.

DIVERS

Nos clubs de gouret Senior et Junior sont, en ce moment, en pleine activité. Le samedi, 26 janvier, les premiers recevaient le club de Nottingham et lui infligeaient une défaite éclatante.

Quant aux jeunes, pendant que leurs aînés jouaient sur la glace locale, ils allaient faire face au club de Fertile, qu'ils vainquirent aisément par un score de 10 à 4.

Il est bon de dire qu'ils n'ont pas encore connu cet hiver, l'humiliation de la défaite. Bravo, les jeunes!

Mlle Régina Chicoine, fille de M. et Mme Arthur Chicoine, est revenue dans sa famille après un séjour prolongé à l'hôpital.

Mlle Eva Bériault, employée au magasin de M. Willie Toupin, a repris sa place, après quelques semaines de vacances passées au milieu des siens à Cantal.

* * * *

BAPTEMES

Le 6 janvier, fut baptisée Marie Madeleine Gilberte, fille de M. et Mme Lucien Chicoine. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Paradis, oncle et tante de l'enfant.

Ce même jour, fut aussi baptisée, Marie Yvonne, Anita, fille de M. et Mme Philippe Paradis. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Paradis, oncle et tante de l'enfant.

:::

BILLIMUN

SEANCE

Le 20 décembre, nous avions une belle séance bilingue donnée par les élèves de l'école McDonald-Dale; elle fut très bien réussie. Chacun des élèves a très bien joué son rôle, tant anglais que français. Grâce au dévouement de l'institutrice, Mlle Oléa Arseneault, ce fut un franc succès. Nos sincères félicitations et remerciements à Mlle Arseneault pour le surcroit de travail qu'elle a dû s'imposer pour préparer les enfants. Nous espérons garder notre institutrice aussi longtemps que possible. Le Père Noël, un peu frileux, est arrivé juste à temps pour distribuer les récompenses aux enfants.

EXAMENS DE FRANCAIS

Au mois de juin dernier, tous les parents étaient invités à l'école pour prendre connaissance des résultats du travail accompli par les élèves. Presque tous étaient promus au grade supérieur.

DIVERS

Mlle Alice Brière, de Ponteix, était en visite pour les fêtes, chez sa soeur, Mme A. Fowler et chez ses grands parents, M. et Mme Mongeon.

Mme Viturat est de retour parmi nous après une absence de quelques mois.

Mme Jean Brière est aussi de retour dans sa famille, après une absence de deux mois au Manitoba, chez ses parents, où elle fut demandée près de sa mère gravement malade. Elle nous apprend que sa mère est maintenant en bonne voie de guérison. Nous en remercions la Providence.

Mme A. Descoteaux, qui a été tenue au lit plusieurs jours, est maintenant rétablie.

Mme Wallin, qui a été gravement malade depuis quelques mois, semble en bonne voie de guérison. Nous lui offrons nos voeux pour un rétablisement prompt et complet de sa santé.

M. F. Copp, qui a aussi été gravement malade, et sous les soins du docteur Soucy de Gravelbourg, est bien rétabli maintenant.

M. Ernest Maillot a pris un contract pour couper et livrer environ 90 tonnes de glace au village de Mankota.

Nous avons eu une température très rigoureuse depuis Noël; le thermomètre est descendu à 40 en bas de zéro à différents intervalles. Nous avons aussi de la neige en abondance. Plusieurs prédisent une bonne récolte cette année. Espérons qu'ils ne se trompent pas.

M. A. Fowler, de Reliance, Sask., est venu s'établir dans notre paroisse avec sa famille.

ASSEMBLES DES CONTRIBUABLES

Le 17 janvier dernier, nous avions l'assemblée annuelle des contribuables du district scolaire McDonald-Dale pour l'élection d'un commissaire. M. J. Brière, sortant de charge, fut réélu par acclamation président.

:::

Notes de composition

DOMREMY

Gr. X. — Simone Roy, 92; Fernande Dubuc, 89.

Gr. VIII.—Albert Houle, 87; Omer Houle, 86; Raymond Huard, 83; Roméo Dubuc, 80.

Gr. VII. — Louise Houle, 85; Lorraine Dubuc, 81.

Gr. VI. — Blanche Stockli, 80.

Gr. V. — Marcel Stockli, 72.

Gr. IV. — Gérard Roy, 82; Emilienne Stockli, 73.

Gr. III. — Jean Stockli, 72; André Roy, 68.

N.B. — La Page de janvier était sous presse quand cette liste nous est arrivée. Tante P.

:::

L'Association des Jeunes

UN DEBAT

PRINCE-ALBERT. — La semaine dernière, eut lieu une intéressante assemblée de l'Association catholique des Jeunes. Après la routine habituelle, M. Walter Blanchard, président, présenta les orateurs qui prirent part à un débat sur la résolution suivante:

"Résolu que le gouvernement devrait fixer le prix du blé à 75 sous le boisseau."

Pour l'affirmative: MM. Joseph Ward et Albert Fournier. Pour la négative: MM. Alex. Weber et John Ward.

M. l'abbé A. Chatel, porte-parole des juges, annonça que MM. Weber et John Ward avaient remporté la palme.

REUNION

Dorénavant, la réunion mensuelle des Jeunes Gens aura lieu le mardi au lieu du lundi.

:::

White-Star

PARTIE DE HOCKEY

Dimanche, 27 janvier, eut lieu, à White Star, une partie de hockey entre le club de White Star et celui de Cloverdale.

Les gagnants furent les joueurs de White Star. Résultat: 8 à 3.

Les capitaines des équipes sont: M. David Mitchell, pour White Star et M. Norman Brandon, pour Cloverdale.

Une autre partie entre les deux équipes aura lieu à Cloverdale, dimanche, le 3 février.

UNE COUPE

Mlle Marie Delhommeau de White Star a été l'heureuse gagnante d'une coupe donnée par le Club Kiwanis de P. A. pour un concours de volailles.

Nos félicitations à Mlle Marie Delhommeau.

PARTIE DE CARTES

Dimanche, le 27 janvier, dans la soirée, eut lieu, au presbytère, une partie de cartes qui fut un grand succès.

Plusieurs prix furent présentés aux gagnants.

Le 1er prix fut remporté par M. Mike Bonden et Mlle Yvonne L'Empereur.

Les 2èmes prix, par M. F. Lahaye et Mme A. Lahaye.

Les deux prix de consolation furent gagnés par le R. P. L. Bussière et Mlle Henriette Delhommeau.

La prochaine partie de cartes aura lieu dimanche, le 10 février.

Plusieurs jolies chansons furent chantées après la distribution des prix et le goûter. Le prix d'entrée fut gagné par M. Henri Delhommeau.

ELECTIONS A WHITE STAR

Lundi, le 28 janvier, eut lieu une élection de commissaires d'école à White Star.

M. Thomas McKean a été élu par acclamation, étant le seul candidat.

La commission scolaire de White Star est composée de M. Louis Falhun, président; M. Ernest Clavier, secrétaire-trésorier, M. Thom. McKean, le nouveau commissaire élu.

OUVERTURE DES CLASSES

Lundi, le 4 février, a eu lieu à White Star l'ouverture des classes. Mlle Angèle Delhommeau, jeune institutrice demeurant à White Star, a commencé son terme. Nous lui souhaitons bien du succès dans sa nouvelle tâche.

REUNION FAMILIALE

Vendredi, 1er février, une soirée de famille fut donnée par M. et Mme Boudou de White Star, en l'honneur de l'anniversaire de leur tante qui demeure à Prince-Albert. La soirée eut un grand succès et tous les invités ont passé une joyeuse soirée.

DIVERS

M. et Mme George Furchuck de White Star ont du, cette semaine, envoyer à l'hôpital un de leurs enfants âgé de 4 ans, pour une opération de l'appendicite. L'opération a réussi. Nous espérons que bientôt la petite fille sera de retour parmi sa famille.

:::

Tribune libre

Montmartre, Sask. 3 fév. 1935

HISTOIRE DU CANADA

Les nouvelles de Montmartre, citées par le "Patriote" du 30 janvier dernier, servent un but utile, car, sans cette référence, les hauts faits du correspondant durant la grande guerre 1914-1918 seraient passés inaperçus et inconnus des générations présentes et futures. Il va sans dire que ce héros, ayant passé les années de cette guerre en un bon fauteuil, de fait celui de Quartier Maître sergent-major, avec émoluments de 2.50 par jour et les casuels y attachés, son nom ne paraît pas au livre des héros, soigneusement gardé à la Tour de la Victoire, aux édifices du parlement fédéral. D'un autre côté, ne perdons pas de vue, que si tous nos bons et véritables soldats eussent fait comme lui, les Alliés n'auraient peut-être pas été les vainqueurs, et notre bon ami ne recevrait peut-être pas une pension de 147.00 par mois, laquelle est augmentée de $10.00 par mois, pour chaque enfant issu de son mariage. Il serait curieux de fouiller les records de l'armée canadienne et de savoir combien de fois notre bon ami a mis son nom sur la liste des volontaires voulant aller au front "tout de suite", tandis que plusieurs jeunes de Montmartre sont morts au champ d'honneur. Autrement dit, ils ont bien rempli le vieux dicton français: "La valeur n'attend pas le nombre des années", et doivent être comptés comme vrais patriotes.

Combien de mères, qui ont perdu leurs fils au front, ne reçoivent un sou de pension?

En quelles circonstances, quelle date, notre héros a-t-il contracté la maladie pour laquelle le paternel gouvernement canadien lui donne une marque si pratique de sa reconnaissance pour son dévouement à la patrie? Voudra-t-il nous éclairer, avec preuves à l'appui?

Pourquoi tous ses subterfuges pour empêcher nos résidents de connaître la somme de pension qu'il reçoit? A-t-il honte de son dévouement pour la patrie?

Peut-être a-t-il compris que cette pension représente, avec intérêt composé, mois par mois, du premier au douzième, un capital de la dette nationale de plus de $60,000.00 à 3%, le taux moyen.

Ayant lu "Le Patriote" du 30 janvier, un bon Canadien, qui passa en France et ne fut pas le dernier, remarqua: "Pas surprenant que les taxes sont si hautes quand le gouvernement passe les beignes comme ça."

Peut-être voit-il en notre village une bonne vieille veuve, victime du rhumatisme contracté à laver pour ses voisins, à petites gages, vivant dans la misère, parce que son fils, le plus jeune, fut tué au front, la veille de l'armistice, et n'a jamais pu obtenir un sou de pension du gouvernement.

Peut-être voit-il une ou deux veuves recevant une pitance du gouvernement provincial, environ $20.00 par mois, laquelle somme doit pourvoir au maintien de 4 à 7 enfants, ayant au préalable été forcées de déduire au moins $5.00 par mois pour le loyer de la maison qui les abrite.

Sa référence aux bons Canadiens qui prirent refuge dans les brousailles au temps de la conscription, fait voir sa mentalité et son manque de sens pratique. Ces mêmes jeunesses, qui, alors prirent abris contre le danger d'être amenés à l'étranger sous des commandants peu sympathiques, ont toujours gagné leur pain quotidien, honnêtement, à la sueur de leur front, et si le Canada était attaqué, ils seraient, comme leurs ancêtres, les premiers au front, l'arme au bras. Il est certains que ces jeunes ne seraient pas des soldats en charge de cantines, mais feraient face au feu ennemi et l'histoire du Canada serait écrite avec leurs noms au rang des de Salaberry.

Pourquoi un rapport si détaillé des délibérations de l'exécutif libéral? Nous pouvons dire que ce rapport est inexact sous plusieurs points et que le "brain trust" de Montmartre contient les noms de l'exécutif libéral.

Ce correspondant pourra-t-il dire que le magasin de bière a été conduit "sans peur et sans reproche"?

"Le Patriote" devrait exiger que ses colonnes soient dévouées par le correspondant local à la diffusion des nouvelles de chaque centre, mais qu'il ne sera pas permis à ce correspondant d'en faire une tribune libre pour la promotion de ses intérêts privés. Autrement, l'A.C.F.C. et le Patriote" en souffriront, et malheureusement "Le Patriote" n'eut rien à dire ni faire dans le choix du correspondant pour Montmartre.

La veuve, le cultivateur recevant du "relief" doivent par chaque achat de vivres ou vêtements payer leur quote-part par taxes au fédéral de la pension si princière que reçoit notre bon ami. Si ce bon ami eut suivi le conseil d'un résident de Montmartre, disciple du défunt Israël Tarte, et quelquefois surnommé l'"Henri Bourassa" de Montmartre, nous n'aurions pas écrit cette mise au point.

PRO BONO PUBLICO.

:::

NOUVELLES

RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE

OTTAWA. — L'enquête royale sur les achats massifs et les écarts de prix, s'est terminée après l'audition des témoins dans 123 séances publiques où l'évidence a brillé dans tout son éclat.

La Commission d'enquête prépare actuellement son rapport pour la session parlementaire. Ce travail incombe surtout à M. le président W. W. Kennedy, député de Winnipeg Centre, à la Chambre des Communes. Il succéda à M. H. H. Stevens, ancien ministre du commerce.

:::

FRANCE ET CANADA

QUEBEC. — La visite des délégués de la Chambre de Commerce de Marseille n'aura pas été sans résultat puisque déjà plusieurs commerçants français viennent de s'adresser, par l'entremise de cette dernière, à notre Chambre de Commerce locale pour obtenir des informations sur certains de nos produits, leur qualité, leur utilité pratique et les moyns ainsi que le coût de les expédier à destination. C'est la suite logique de l'étroite liaison établie depuis l'été dernier, entre ces deux pays, lors de la venue de la mission française. On est d'avis que d'heureuses conséquences vont découler de ces relations et que notre commerce futur, pour notre ville, du moins, va se pressentir de la belle coopération de la Chambre de Commerce.

LA TAXE SUR LES "CHAINES"

Et les postes d'essence aux E.-U.

WASHINGTON. — La Cour suprême des Etats-Unis vient de rendre une décision qui aura une portée considérable, non seulement aux Etats-Unis mais aussi à l'étranger probablement. C'est qu'on doit considérer les postes d'essence comme des magasins parce qu'on y vend des produits. Naturellement, les "chaines" de postes doivent en conséquence être considérées comme des "magasins en série" et alors là où un impôt spécial frappe les magasins en série, les chaines de postes d'essence sont atteintes par cet impôt comme le sont les épiceries, les boucheries, les merceries en série.

Cette décision est probablement le plus dur coup qui aura été porté aux "Standard Oil" et aux autres grandes compagnies d'essence qui ont mis des millions au jeu pour s'emparer du commerce de l'essence au détail après avoir monté de formidables trusts pour la production. En fait, le coup est tel qu'on se demande si les monopoles de l'essence ne trouvèront pas avantage à se retirer du commerce du détail pour le laisser aux marchands indépendants.

:::

Abolition de tous les bureaux des shérifs

TORONTO. — Le premier ministre Hepburn, parlant à Saint-Thomas, a annoncé l'abolition probable des bureaux de shérifs dans tout l'Ontario. "Nous savons tous", dit-il, "que les bureaux de shérifs ne servent plus à rien aujourd'hui. Nous nous dispenserons de leurs services à l'exception des comtés de York, Wentwork et Essex".

:::

Contre l'agitation nazie en Autriche

Un bataillon d'élite protégera les ministères

PARIS. — Le ministre de la Défense nationale autrichien va incessamment mettre sur pied un bataillon de la garde, dont les effectifs seront recrutés parmi tous les régiments de l'armée fédérale, qui délégueront leurs meilleurs et plus grands soldats.

Ce bataillon, qui sera doté de l'uniforme de parade, tiendra garnison à Vienne. Il assurera le service de garde et de sûreté à la Chancellerie fédérale et aux divers ministères, et c'est lui qui fournira les compagnies d'honneur.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi interdisant la présentation de films et la diffusion radiophonique de discours de propagande à tendance antigouvernementale.

Ces mesures se rapportent à une recrudescence de la propagande et de l'agitation nazies comme le chancelier Schuschnigg a dénoncées ces temps derniers.

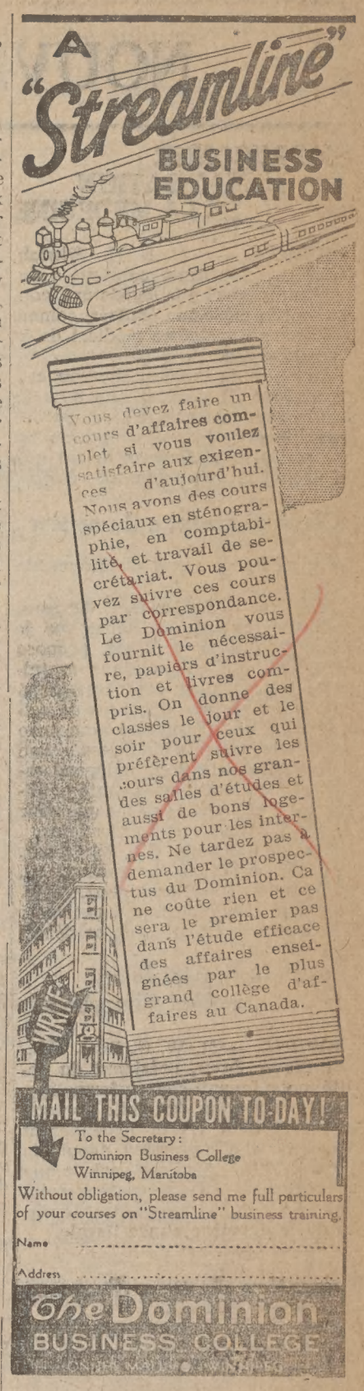
:::

CROQUIS MARSEILLAIS

Marius — Moi, quand j'allais à la chasse, les lapins ne l'avaient pas belle, veï... Et puis les perdreaux, pan! pan Et pan! les grives, et zou! les merles... Oh! coquin de sort! et les lièvres, et pan! les bécasses, et puis les écureuils, pan! pan! et les culs-blancs, et les alouettes...

Olive. — Tu es allé souvent à la chasse?

Marius. — Une fois.



Une lettre d'anniversaire

Monsieur Michael Fetzger de Cleveland, Ohio., écrit en date du 2 novembre 1932. "Aujourd'hui, à l'occasion de mon 87ème anniversaire, je désire vous exprimer ma gratitude pour votre précieux remède: Le Nervoro du Dr Pierre. Les années passées j'étais fort dérangé de troubles digestifs et d'éliminations irrégulières. Grâce à cet excellent remède j'ai, depuis ces dernières années, joui d'une bonne santé. J'ai bon appétit et puis manger n'importe quelle nourriture." Cette remarquable préparation de plantes est d'un grand secours pour les personnes d'âge; elle stimule les fonctions de l'estomac, améliore l'appétit, facilite la digestion et aide l'élimination. Elle est seulement fournie par des agents locaux désignés par Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

CHARBON et BOIS

BOIS et CHARBON

Nous avons un grand stock de différentes marques de charbon ainsi que de toutes sortes de bois. Vous pouvez avoir juste ce que vous désirez à notre cour

TELEPHONEZ 2275

Nous ne vous faisons pas attendre

North Star Lumber Co. Ltd.

D'OU VIENT LE BON COMBUSTIBLE

Cour de Prince-Albert **J. P. Hepburn, gérant**

POUR LES ENFANTS!



Jean-Baptiste Boulanger (12 ans) Editeur,
"LE PETIT JOUR"
donnera, au poste radiophonique C.J.C.A. d'Edmonton, trois courtes lectures:

En français:--- L'ALCOOLISME.

En anglais:--- LE PROGRES ?

En ukranien:--- UN POETE.

Vendredi, 8 février, 5 h. (heure des enfants)
.. POSTE C. J. C. A. (730 kilocycles) ..

NOUVELLES

ON PRECONISE L'ETATISATION DE LA MEDECINE

REGINA. — M. J. H. Uhrich, ministre de la santé publique a déposé un rapport à la législature, concernant la médecine étatisée, comme solution au problème médical de la Saskatchewan.

Au cours de la discussion sur cette matière, il déclara ouvertement que le gouvernement n'avait encore rien fait en ce sens. Il exposa en détail son plan et finit en disant que ce problème serait bientôt résolu.

:::

Clinique gratuite du cancer

Un système de taxes d'amusements

REGINA. — Le Dr G. E. Dragan, (lib. Kelvington), au débat sur le budget, de cette province, propose la fondation d'une clinique gratuite du cancer, pour les nécessiteux. Pour subvenir aux dépenses de cette institution, il suggère une taxe sur les amusements publiques. Son plan d'administration, indépendamment du ministère de la santé publique, est à peu près le même que pour les sanatoriums anti-tuberculeux.

MM. B. Clements (lib. Watrous), N. L. McLeod, (lib. Brumhead), G. W. Norman, (lib. Saskatoon), et W. Pederson, (lib. Milestone), ont aussi pris la parole au cours de ce débat.

:::

Une motion spéciale en matière d'imprimerie

REGINA. — M. W. G. Ross, C.R., (lib. Moose Jaw), président du comité, nous fournit cette information. Cette proposition fut faite lorsque les membres du C.C.F. demandèrent les contrats d'impression depuis le 30 avril 1934. M. Ross déclare que les règlements d'organisation refusent au comité l'examen des dépenses de la dernière année fiscale.

:::

Exemption de taxe d'essence

REGINA.—Le gouvernement provincial légifère actuellement en vue d'exempter les fermiers de la taxe sur l'essence, à l'époque des semences et de la moisson.

:::

Taxes quotatives sur les importations

REGINA. — Toutes les bières importées en Saskatchewan tombent sous la taxe provinciale des liqueurs, déclare M. N. B. Williams, président de la Commission des Liqueurs. Ce règlement est en force depuis le 1er janvier 1935, et temporairement seulement.

Cette taxe n'implique que les ventes totales contrôlées à toutes les deux semaines; et il ne s'agit ici que de la vente au verre.

:::

Pensions des vétérans

M. J. H. Dorrance (lib. Tisdale), a déposé la motion suivante au parlement: "Une pression devrait être faite au fédéral pour augmenter l'assistance aux vétérans et aux invalides de la Grande Guerre.

:::

Amendements aux pensions des instituteurs

25 ans de service sont requis, au lieu de 20, pour l'octroi de ces pensions. En cas d'incapacité physique, l'instituteur devra produire un certificat du médecin.

:::

CONTRE LES LOUPS

M. D. A. HALL DEMANDE LA FORMATION D'UNE BRIGADE POUR DETRUIRE LES LOUPS DES BOIS.

REGINA. — M. D. A. Hall, député libéral d'Athabaska, presse la Chambre d'organiser une brigade pour l'empoisonnement des loups de bois de plus en plus menaçants dans le nord.

Vérité

REGINA. — M. D. A. Hall, député d'Athabaska, avait, deux heures durant, intéressé la Chambre plutôt calme, lorsque soudain un gaillard d'Irlandais se lève, dans une galerie, et dit: "M. le président, je propose un vote de remerciement à M. Dick Hall et à tous les hardis pionniers du Nord."

"Silence! s'exclame le président, au milieu de l'hilarité générale. Les huissiers font sortir l'intrus qui, du corridor, s'écrie: "J'ai pu manquer au protocole parlementaire, mais lorsqu'un orateur proclame la vérité divine, toute l'Irlande l'appuie".

:::

LA COLONISATION

La condition des colons au nord de la ville, s'améliore, d'après un rapport de M. R. R. Fooley

PRINCE-ALBERT. — M. R. R. Fooley, inspecteur en chef de la colonisation militaire, annonce des progrès dans trois districts de sa juridiction. Il est actuellement en tournée d'inspection dans son territoire. Le boni (dollar pour dollar) au bureau des terres, a donné beaucoup d'encouragement et d'initiative. Le territoire de M. Tooley comprend le nord et le sud de Prince-Albert, ainsi que les sous-districts de Melfort.

Dans les sous-districts de Melfort, il y a diminution dans la récolte du blé, mais il y a une augmentation dans la culture de l'avoine et de l'orge. Malheureusement, les gelées du 10 et 22 août dernier ont endommagé la récolte. Cependant, les colons de ces districts auront suffisamment de grains de semence pour cette année 1935. La récolte des légumes a beaucoup augmenté en 1934. Et pour la culture du fourrage, on attend les grains de semence fournis par le ministère fédéral de l'agriculture, sur demande.

:::

Le personnel de la prison

Réorganisation des officiers de la prison provinciale — Sept sont renvoyés — D'autres changements en perspective

PRINCE-ALBERT. — Quatorze employés civils perdent leur emploi. Douze ont fait du service durant la Grande Guerre. Ces quatorze employés civiles du ministère Anderson sont victimes d'épuration politique.

Voici les noms des renvoyés: W. A. Donaldson, inspecteur de licenses et F. Ferly du département de la voirie; R. S. Dudley, E. Ortloff et H. House, de la commission des liqueurs: David Parker, concierge au Palais de Justice; E. T. Anderson, T. Jackson, W. A. R. Holmes o'Court, Tom Fleming, Pat McCabe J. Dare et J. Schofield, tous officiers à la prison provinciale.

:::

SEPT OFFICIERS DE LA PRISON CONGEDIES

PRINCE-ALBERT. — Sept officiers de la prison provinciale de Prince-Albert ont été renvoyés.

Cette nouvelle n'a pas encore été confirmée: on ne connait pas encore les noms des démissionnaires.

On dit que dix ou douze gardiens seront renvoyés.

:::

POUR SOULAGER LES CHOMEURS

Le Conseil de ville demande d'être autorisé à la construction d'égouts au coût de $11,000 en faveur des chômeurs.

Prince-Albert. — Des plans pour cette fin furent proposés à une assemblée des conseillers, et une motion en appelle au gouvernement Les dépenses seraient couvertes par des débentures. On favoriserait ainsi les chômeurs. Tel est le rapport de l'échevin C. S. Lacroix, maire suppléant.



DES ERUPTIONS VOLCANIQUES

Le Solfatara, près de Pozzouli, Italie, qui dormait depuis près de 12 siècles, se réveille. Notre vignette montre des savants en train de faire des expériences. Ils ont découvert que la température des vapeurs qui s'échappent du cratère est de 200 degrés centigrade.

M. Power et M. Bennett

BRANTFORD, Ont. — M. Ross MacDonald, C.R., a été nommé candidat libéral dans Brantford en vue de la prochaine élection générale, au cours d'une réunion tenue ici par l'Association Libérale de Brantford. Le major C.-G. Power, député de Québec-sud, déclara à l'assemblée que le "new deal" du premier ministre R.-B. Bennett avait été conçu, étiqueté et mis en boite à Washington. Il qualifia de sermons les discours du premier ministre à la radio.

:::

Tim Buck, candidat

TORONTO. — Tim Buck, chef communiste récemment libéré du pénitencier a annoncé sa candidature communiste dans Winipeg-nord, lors de la prochaine élection fédérale.

:::

Charlie Dunning, populaire

REGINA. — L'association libérale de Régina a choisi l'ancien ministre fédéral C. A. Dunning, comme candidat, à sa convention. Il fut premier ministre de la Saskatchewan.

:::

CANDIDATS

Mc Pherson serait candidat — J. G. Diefenbaker, C.R., nommé à New Lake

PRINCE-ALBERT. — M. A. McPherson, ancien solliciteur général sous Anderson, se porterait comme candidat contre M. W. L. Mackenzie King, chef de l'opposition. M. J. G. Diefenbaker, C.R., sera probablement choisi pour le New Lake Centre, autrefois appelé Lac Long. Et on le considère comme candidat conservateur régional pour diriger la prochaine campagne électorale.

:::

UN ORGANISATEUR

LES CONSERVATEURS DE PRINCE-ALBERT SE CHOISISSENT UN ORGANISATEUR

Le programme de réformes de Bennett est adopté comme programme d'élection.

PRINCE-ALBERT. — Une assemblée spéciale des membres de l'exécutif aura lieu cette semaine, dans le but de choisir un candidat. Telle fut la décision prise à une réunion de l'Association fédérale conservatrice de Prince-Albert, tenue au St. Andrew's Hall, sous la présidence de R. R. Manville.

M. H.-J. Coutu, avocat, pense que la victoire du parti conservateur repose sur la mise en vigueur des promesses du premier ministre dans son discours à la radio, ainsi que celui du Trône. L'attitude du parti devant l'électorat sera aussi un grand facteur à considérer, déclare M. Coutu.

:::

La Conférence des maires

ILS ACCEPTENT L'INVITATION A UNE CONFERENCE DES MAIRES DU DOMINION — UNE RESOLUTION DEMANDE QUE LE FEDERAL SE CHARGE DU CHOMAGE

CALGARY.—Les maires de l'Ouest sous la présidence du maire Andy Davison, de Calgary, ont tenu, avec succès, une Conférence de deux jours. Ils constituent maintenant un groupe très uni pour traiter en commun, à l'avenir, les questions de finances, de taxes et de secours.

CONFERENCE DES MAIRES DU DOMINION

Ils ont accepté, à l'unanimité, l'invitation de M. Camillien Houde, maire de Montréal, d'assister à une Conférence des maires du Dominion, à Ottawa, durant la présente session fédérale et demandent à chaque ville de l'Ouest d'envoyer un représentant.

RESOLUTIONS

L'assemblée confirma une résolution demandant un plan complet de remboursement qui engloberait toute dette municipale à un taux maximum de trois pour cent avec des sécurités du gouvernement fédéral; remboursement de toutes les dépenses par les municipalités pour le coût du secours, pour les travaux et les salaires aux chômeurs, après le 31 mars, et le secours en argent pour tous les sans-travail, non compris dans le programme des travaux et des salaires.

COMITES

Un comité fut choisi pour présenter les requêtes de la Conférence au gouvernement fédéral, à moins toutefois que la Conférence des maires du Dominion devienne réalité et que ces requêtes soient présentées par une délégation plus considérable. Des comités provinciaux presseront les gouvernements respectifs de l'Ouest d'appuyer les demandes de la Conférence auprès d'Ottawa. A l'instar des maires de l'Est, ils demandent que le fédéral se charge du chômage, qui "est considéré une affaire nationale".

Entre autres résolutions, l'une demande, comme politique immédiate, que la Banque du Canada créée émette un crédit aux municipalités pour mettre à exécution des travaux publics urgents.

:::

Bases aériennes

PRINCE-ALBERT. — Plusieurs lacs du nord, entre autres, le lac Emma, se prêtent très bien à l'atterrissage, déclare M. Brooks.

Cet endroit offre autant d'avantages que n'importe quel autre. Il ajoute que si les lacs n'étaient pas utilisés pour cette fin, l'aviation serait impossible dans le nord, les puits n'étant pas propices à l'atterrissage.

:::

L'inondation se retire

VANCOUVER. — D'anciens résidents de Comax Valley, chassés par la crue des eaux, sont retournés sur les lieux du sinistre. L'eau, qui recouvrait la vallée d'une profondeur de six pieds, se retire lentement.

Le dégel, accru par une journée de pluie, a fait déborder les rivières Courtenay, Isolum et Puntledge.

Il baisse son salaire

VANCOUVER. — M. le maire G. G. McGeer demande que son salaire annuel de $4,050 soit réduit à $2,025.

A SUMAS

Les principaux boulevards de la vallée ouverts à la circulation — Sumas Prairie encore inondé — On répare la digue

VANCOUVER. — Les principales routes de Fraser Valley sont ouvertes après deux semaines d'inondation. Environ 70 résidents sont retournés à Kilgard, récemment enseveli sous la neige et l'eau, alors qu'il y eut deux pertes de vie.

:::

M. LANDRY

M. A.-B. Landry, de Winnipeg, inspecteur de la Banque Canadienne Nationale, était en tournée d'inspection à Prince-Albert.

:::

Mort d'une centenaire

Portage-la-Prairie, Man. — Mme Joseph Gladu, décédée ici à l'âge de 108 ans, est considérée comme la plus vieille citoyenne du Manitoba.

:::

Mort du R. P. Roger, O.F.M.

LES TROIS-RIVIERES. — Le R. P. Roger, O.F.M., est décédé au couvent franciscain St-Antoine, Trois-Rivières, des suites d'une pleurésie aiguë. Il était âgé de 32 ans. Il était prêtre depuis cinq ans et faisait partie de la communauté des Franciscains depuis 10 ans.

:::

Revision du traité de Versailles

L'ARRANGEMENT ANGLO-FRANCAIS QUALIFIE DE VIEILLERIE PAR L'ALLEMAGNE — BERLIN NE L'ACCEPTERAIT PAS

LONDRES. — Par la clause de l'aviation, le présent accord n'offre rien de nouveau, d'après l'officialité. Il n'y a aucune probabilité de retour de l'Allemagne à la Ligue des Nations, à moins d'égalité générale de part et d'autre.

Londres déclare l'accord probable et d'un grand appoint pour la paix mondiale. Depuis le traité de Locarno, le "Times" croit que ce sera le plus grand pas vers la paix européenne. L'Allemagne, l'Italie et la Belgique sont invitées à se joindre à la France et à l'Angleterre à propos d'une entente dans l'usage des forces aériennes dans le but d'éviter toute agression aérienne.

:::

LOON LAKE EN RESERVE

REGINA. — Au nord-ouest de la Saskatchewan, il existe une ville où les habitants n'ont pas de propriété. Loon Lake, située à 150 milles au nord-ouest de North-Battleford, possède des églises, des magasins, un hôtel, des rues et 78 lots de ville déjà occupés.

Cette localité possède un maire, un conseil, une école taxée, un remblai de voie ferrée, une gare, mais pas de chemin de fer. On y vit sur le terrain d'une réserve indienne. En 1930, le chemin de fer projeté attira les colons. La propriété foncière n'est pas encore évaluée. Le terminus du chemin de fer est à St-Walburg, 35 milles au sud-est. Après cinq ans de cet état de choses, le gouvernement fédéral doit intervenir.

:::

LES INDIENS ONT 30,000 ACRES EN CULTURE

REGINA. — La population indienne de la Saskatchewan est environ de 15,000 âmes. Il y a actuellement, d'après le rapport de mars dernier, 30,000 acres en culture. De ce terrain cultivé, on a récolté plus de 200,000 minots de blé, 240,000 minots d'avoine et 14,000 minots d'autres céréales, 32,000 boisseaux de patates et 836 tonnes de fourrage vert. Il y a, dans la province, 39 écoles indiennes fréquentées par 2,218 élèves.

:::

Fin de dialogue entre une humble religieuse et une dame protestante:

—Eh! ma soeur, vous parlez souvent de mauvais protestants. Croyez-vous donc qu'il n'y ait pas de mauvais catholiques?

—Hélas, madame, nous ne le savons que trop!... Car, s'il n'y avait pas eu de mauvais catholiques, le protestantisme n'aurait pas eu de fondateurs.

HABITS WORSTED
POUR HOMMES
Beaux habits worsted pour hommes et jeunes gens
les coupes sont bonnes.... les modes sont bonnes et les modèles bons.... Rayures élégantes et originales sur fond bleu et noir.
AU PRIX DE
$16.50
$19.50
$22.50



RALPH MILLER Ltd.
915 Avenue Centrale — Prince-Albert

HOSPITALITY



Whether you drink by the bottle---by the glass ---or in a cool stein
BOHEMIAN Style LAGER
---will always taste just a little Better!
PRINCE ALBERT Prince Albert BREWERIES LIMITED SASKATCHEWAN

Vous souffrez de faiblesse, anémie ?
LES REMEDES DE L'ABBE WARRE NO 4
vous soulageront comme ils ont soulagé des milliers d'autres personnes



No 1—Rhumatisme
No 2—Nervosité, Manque de Sommeil
No 3—Mauvaise Digestion
No 5—Maladies des Reins
No 6—Maladies des Voies urinaires
No 7—Toux, bronchites
No 8—Maladies du Coeur
No 9—Excès d'albumine
No 10—Eczéma, clous, boutons
No 11—Constipation, foie
No 12—Retour de l'âge, varices
No 13—Asthme
No 14—Embonpoint (personnes trop grasses)
No 15—Vers
No 16—Coqueluche
En vente chez votre pharmacien, votre marchand, ou directement chez les fournisseurs en gros, le paquet 49c
LA PHARMACIE DE WILLOW-BUNCH
WILLOW-BUNCH, SASK.
AGENCES DEMANDEES — SATISFACTION GARANTIE — TRANSPORT PAYE SUR 4 PAQUETS ET PLUS

Drs Borrowman & Borrowman
Thomas E. Borrowman --- Minnie A. Borrowman
CHIROPRACTICIENS GRADUES DE PALMER
125 — 12e rue Est, PRINCE-ALBERT, SASK. — Edifice Ford, SHELLBROOK, SASK.
Consultations gratuites

A. E. Beggs TAILLEUR et FOURREUR
TELEPHONE 2226
AGENT pour habits faits sur commande:
DRESSWELL CLOTHES of QUALITY WARREN K. COOK
Service de nettoyage à sec et de pressage à la mode du jour
Accordez votre clientèle à ceux qui l'apprécieront
Carré Rowe, en face du Bureau de Poste — Prince-Albert

Blue Chain Stores Ltd
Le magasin des vraies aubaines
Assortiments variés pour hommes, dames et enfants
Tissus à la verge à un prix très bas
825--27 Centrale Ave. Phone 2727 Prince-Albert.

Magnet Grocery
S. JASPAR, prop.
Avenue Centrale - Prince-Albert
Nous ne tenons que des marchandises de première qualité et garantissons entière satisfaction et nos prix sont plus avantageux que partout ailleurs.
Notre personnel est un personnel français toujours accueillant et prêt à vous rendre service.
A votre prochaine visite à Prince-Albert rendez-vous en compte pour vous-même. Voyez nos prix.
Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement.
Notre magasin est situé dans l'Avenue centrale en face du magasin à 15 sous.

Northern Hardware Ltd.
Téléphone 2516
28 -- 10ème rue Ouest (Baker Block) PRINCE-ALBERT, SASK.
Le bon dépôt où vous trouverez tout le nécessaire pour vos réquisitions de quincaillerie et d'articles de sport de haute qualitée à des prix très raisonnables.
NOUS LIVRONS LES COMMANDES